



Anael Finance iSeries Workflow des BAP Frs

Documentation

© Copyright 2012 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Finance iSeries V6R2

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : juin 7, 2013

Code du document : FACULTATIF: code identifiant unique du document

Table des matières

À propos de ce manuel	7
Public concerné	7
Périmètre du document	7
Pré-requis	7
Documents liés	8
Historique du document.....	8
Contacter Infor	8
Chapitre 1 Généralités.....	9
Fonctionnalité	9
Principe.....	9
Chapitre 2 Paramétrage.....	11
Gestionnaires.....	11
Plusieurs codes gestionnaires : MAJ des Tiers.....	13
Un code gestionnaire unique : MAJ de la Constante PAN050.....	14
Managers.....	14
Users Internet	16
Cycles	19
Paramètres Workflow analytique.....	22
Paramétrage des journaux	26
Ecran 1 : Zones à saisir	26
Ecran 3 : Autres options.....	27
Constante PEW030 et affectation des cycles	27
Affectation du cycle en fonction du Fournisseur (catégorie).....	27
Affectation du cycle en fonction du Type et/ou de la catégorie	28
Constante PEW030.....	28
Correspondances Cycles / Catégorie	29
Affectation par catégorie	29
Affectation par type	31

Affectation par type et catégorie	33
Gestion de la traçabilité des approbateurs : PTR010	35
Chapitre 3 Saisie des écritures	37
Chapitre 4 Gestion des demandes de BAP	41
Mise à jour cycle / facture	42
Ecran de résultat	44
DB= Déblocage	45
Déblocage BAP : Ecran1	45
Déblocage BAP : Ecran 2	46
Déblocage BAP : Ecran 3	46
Envoi des demandes de BAP dans le workflow	47
Ecran 2 :	48
Ecran 3 :	49
Constante PEW100	50
Liste des BAP dans le workflow	51
Intégration des Bons A Payer	53
Constante PEW350	54
Intégration des BAP	55
Codes litiges d'exception	58
Mise à jour des codes litiges d'exception	58
Suivi en Compta. des BAP refusés	59
Consultation de Comptes & Recherches	60
Affichage détail compte	60
Affichage Informations Workflow	60
Consultation du commentaire	61
Justificatif de BAP - Règlements Tiers	62
Constante PRT100	62
Edition des Règlements	63
Edition de la traçabilité des approbateurs : PTRM75	65
Chapitre 5 Annexes	67
Workflow dynamique dans e-Anael	67
Factures en attente de Bon à payer	69
Bon à payer	70
En attente de Bon à payer	72
Liste des refusées non mis à jour en compta	73
Liste des acceptées non mis à jour en compta	73
Intégration des BAP	74

Suivi des factures/avoirs refusés	77
Extrait d'édition de la traçabilité des approbateurs	79

À propos de ce manuel

L'application e-Anael propose un circuit de validation sur Intranet des factures Fournisseurs avant paiement (workflow des Bons à payer).

Ce guide a pour objet de vous assister dans le **paramétrage** et la **mise en œuvre** du Module Workflow des BAP Fournisseurs **sur Anael Finance**.

Pour la partie Web, se reporter au guide utilisateur « e-anael_WokflowBAP ».

Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor FMS Anael Finance iSeries

Périmètre du document

Infor FMS Anael Finance iSeries version V6R0

Pré-requis

- ANAEL Finance V5R0M0 doit être installé sur l'AS/400 , ainsi que la bibliothèque Workflow **ANAELWFLxx**
- Les Modules suivants doivent être déverrouillés par clé de licence :
 - Fonctions Internet/Intranet (N° 24),
 - Workflow BAP Frs (N° 34)
 - Workflow BAP Frs étendu (N° 35), si MAJ de l'analytique souhaitée
- L'AS400 doit être configuré de manière à pouvoir transmettre des mails dans le cadre du Workflow.
- Se reporter au guide '**Manuel SMTP i-Series Workflow**' disponible auprès de nos Services.

- Le progiciel e-anael doit être installé sur le serveur de l'entreprise ; un domaine doit avoir été paramétré.

Un serveur SMTP doit être présent et accessible sur le réseau pour l'envoi des mails à partir du Web.

Documents liés

Aucun

Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Juillet 2006	R&D	Création du document
2.0	Mai 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
2.1	Avril 2013	Brigitte Quevedo	MàJ V6R2

Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.inforxtreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Fonctionnalité

Le **Workflow** proposé dans Anael Finance consiste à faire **circuler** des demandes de 'Bon à payer' auprès d'une liste d'approbateurs (ou managers), à qui il sera proposé d'accepter ou de refuser sur Internet le paiement des factures, et si besoin d'indiquer la destination analytique.

La gestion du Workflow associée au **Module Connecteur Geide** permet aux approbateurs de **visualiser la facture sur le Web** et de conserver **l'historique des visas** dans le dossier Geide de la facture (Approbateur, Date & heure, Visa accepté ou refusé).

L'ensemble du paramétrage du module s'effectue dans Anael Finance sur l'AS400, ainsi que l'envoi des BAP dans le Workflow et leur intégration en fin de cycle.

Seule la validation des BAP par des utilisateurs non comptables est réalisée sur le Web

Les données des BAP en cours ou validés sont stockées dans Anael sur l'AS400.

Pour cette raison, il est fortement recommandé de fermer le site e-anael lors des sauvegardes des bibliothèques Anael.

Le workflow dynamique permet de :

- Faire varier le cycle en fonction d'un type de cycle, de la catégorie du tiers (facultatif) et du montant de la facture.
- Pouvoir ajouter, supprimer un approbateur dans le Workflow du e-ANAEL directement (disponible uniquement dans la version V3R2 d'e-Anael)
- Avoir une traçabilité sur les modifications effectuées dans le cycle du workflow (disponible uniquement dans la version V3R2 d'e-Anael)

Principe

Au moment de sa saisie en comptabilité, un code **cycle d'approbation** est affecté manuellement à la facture (ou déduit si gestion du workflow dynamique).

Généralités

Le cycle d'approbation correspond à une liste d'approbateurs (ou **managers**) ; il précise qui doit donner son visa et dans quel ordre.

La facture est ensuite envoyée dans le circuit du Workflow via un traitement Anael Finance activé par la Comptabilité.

Le premier approbateur de la liste reçoit alors un mail dans sa messagerie.

Il se connecte sur l'Intranet pour donner son visa (paiement accepté ou refusé), saisir ses remarques et, éventuellement indiquer la destination analytique, ceci en s'appuyant sur la visualisation de l'image facture.

Son **accord** entraîne la transmission de la facture au manager suivant qui reçoit un mail.

Son **refus** entraîne l'arrêt du cycle et le retour de l'information à l'émetteur (ou gestionnaire).

Le comptable (gestionnaire) peut à tout moment éditer la liste des BAP en cours. Il peut également directement consulter sur l'intranet l'état d'avancement des visas et relancer les approbateurs qui bloquent le processus.

Le traitement d'**intégration automatique des BAP** se lance dans Anael finance : l'accord ou le refus donné par les managers dans le Workflow est transcrit en comptabilité par l'ajout ou le retrait d'un **code litige** sur les lignes TTC pour bloquer/débloquer le règlement.

Le cas échéant, l'intégration des BAP entraîne également la mise à jour des centres analytiques et des quantités au niveau des lignes HT.

Les factures refusées pourront faire l'objet d'un nouvel envoi dans le Workflow par la Comptabilité.

Gestionnaires

Le Gestionnaire est l'initiateur du Workflow : c'est lui qui émet les demandes de BAP, qui suit leur état d'avancement sur le Web et qui reçoit les messages à la fin du cycle d'approbation.

Le lien entre les factures et le Gestionnaire se fait à partir du Fournisseur : **chaque fournisseur est rattaché à un code Gestionnaire.**

En fonction de l'organisation du Service Comptabilité Fournisseurs, un gestionnaire unique ou plusieurs gestionnaires peuvent être créés.

Un gestionnaire de compte doit correspondre à un code User Internet.

Les gestionnaires de compte recevant les messages à chaque fois qu'une facture termine son cycle d'approbation, nous recommandons de créer pour les collaborateurs concernés une adresse de messagerie dédiée au workflow (ex : WorkflowCompta1@infor.fr) différente de leur messagerie personnelle. Cette adresse se renseigne au niveau de leur code User Internet.

14 e-anael → 14 e-Anael → 01 Les gestionnaires de comptes

```
PEW020      -   M.A.J DES GESTIONNAIRES DE COMPTES   -   17:08:46 Le 22/01/04

Société 01508 INFOR

Gestionnaire de compte  001 Libellé Comptabilité Fournisseurs

Etablissement

Utilisateur      COMPTA

Accès échéance      1 (0=Màj non autorisée / 1=Màj autorisée)

Accès litige       1 (0=Màj non autorisée / 1=Màj autorisée)

Accès mode de règlement 1 (0=Màj non autorisée / 1=Màj autorisée)

F4=Recherche  F9=Validation  F12=Ecran précédent
***      En cours de création      ***
```

- **Gestionnaire du compte et libellé** : renseigner le code et le nom du gestionnaire
- **Etablissement** : facultatif. Le code gestionnaire est unique pour un tiers. Cependant, la combinaison 'code gestionnaire/code établissement' permet de définir des users internet distincts. Lors de l'envoi des Bons à Payer dans le workflow, le programme recherche le couple 'Gestionnaire/établissement' en fonction de l'établissement de l'écriture, s'il n'existe pas, il prend par défaut le couple 'Gestionnaire /établissement à blanc'.
- **Utilisateur** : renseigner le code '**user internet**' correspondant au gestionnaire.
- **Accès échéance : 0/1**

Si '1 = Màj autorisée', les approuvateurs pourront modifier la date d'échéance des factures dans le Workflow. Celle-ci sera modifiée en comptabilité à l'intégration des BAP.

Si '0= Màj non autorisée', les utilisateurs ne pourront pas modifier la date d'échéance des factures dans le Workflow.

- **Accès litige : 0/1**

Si '1 = Màj autorisée', les approuvateurs pourront modifier le code litige des factures dans le Workflow.

Si '0= Màj non autorisée', les utilisateurs ne pourront pas modifier le code litige.

L'autorisation de modification du code litige peut être intéressante **en cas de refus** si l'approuvateur souhaite préciser son refus en apposant un code litige significatif parmi ceux existant en table LT.

Exemple : 21 Livraison partielle

22 Aucune livraison

23 Attente avoir...

Dans ce cas, le code litige bloquant renseigné par l'approuvateur sera repris sur la facture au moment de l'intégration des BAP.

Dans tous les autres cas, le fait d'Accepter ou de Refuser le paiement dans le Workflow, ne nécessite en aucun cas que l'approuvateur modifie le code litige d'origine de la facture quel qu'il soit ; le programme d'intégration des BAP se chargera de contrôler le code litige final pour bloquer ou débloquer la facture.

- **Accès mode de règlement : 0/1**

Si '1 = Màj autorisée', les approuvateurs pourront modifier le mode de règlement des factures dans le Workflow. Celui-ci sera repris en comptabilité à l'intégration des BAP.

Si '0= Màj non autorisée', les utilisateurs ne pourront pas modifier le mode de règlement.

Plusieurs codes gestionnaires : MAJ des Tiers

Si plusieurs codes gestionnaires ont été paramétrés, il convient ensuite d'indiquer sur chaque fiche Fournisseur le code gestionnaire correspondant.

02 Comptabilité tiers → 01 Base de données → 01 Mise à jour → 01 Tiers

PAN050	-	MISE A JOUR DES TIERS	-	15:48:01	Le 13/10/00
Société 00003 SOCIETE INFOR ENTERPRISE SOLUTIONS->					
Séquence CLIFOU CLIENT/FOURNIS N° ordre séq. CLIFOU CLIENT/ FOURNISSEUR					
Tiers	2009	N° ordre tiers			
Monnaie de gestion	T (T=Transaction / R=Référence / S=Société)				
Compensable	N (O/N)				
Interco	N (O/N)				
Code Affilié Anael	00000				
Code famille texte					
Gestionnaire compte	<u>001</u>	Comptabilité Fournisseurs			
					Fin 03/03
F4=Recherche F9=Validation F10=Compl Das2 F12=Ecran précédent					
*** En cours de révision ***					

Renseigner le code gestionnaire du compte.

Un code gestionnaire unique : MAJ de la Constante PAN050

Lorsque le gestionnaire est unique pour tous les tiers, un paramètre au niveau de la constante PAN050 permet de gérer le workflow sans qu'il soit nécessaire de mettre à jour tous les tiers.

04 Utilitaires → 06 Outils divers → 06 Mise à jour des constantes

PANCST1 - MISE A JOUR DES CONSTANTES -		16:08:11 Le 13/10/00	
Programme PAN050 M.A.J. des Tiers			
Définition	Longueur et Type	Valeur	Valeurs autorisées
Nombre de jours maximum	3 N 0 210		
Réaffiche auto. tiers/liste	1 A 0		ON
Gestionnaire du compte	3 A 001		

F9=Validation F10=Détail F12=Ecran précédent
*** En cours de révision ***

Gestionnaire du compte : renseigner le code gestionnaire des tiers par défaut.

Managers

Le manager est une personne de l'entreprise, d'un service auquel il est demandé de viser les factures Fournisseurs sur l'intranet.

Les codes managers interviennent dans la définition des cycles, c'est à dire des circuits d'approbation.

Il convient donc de créer autant de codes managers qu'il existe d'approbateurs dans la société avant de paramétrer la définition des cycles.

Un **manager** est nécessairement un '**User Internet**' : il doit pouvoir se signer sur l'intranet.

Un 'User Internet' n'est pas forcément un manager ; exemple : le collaborateur qui n'aurait accès qu'à la Consultation Clients.

La codification du code Manager et du User Internet peut être distincte ; le lien entre le User Internet et le Manager s'effectue via l'adresse e-mail.

Si la bibliothèque ANAELWFL est commune aux domaines e-anael et e-sysper, le fichier des managers est commun aux workflow « Demandes de congés » et « BAP Frs ».

C'est pourquoi des informations propres à e-sysper sont demandées au niveau du paramétrage des managers. Se reporter au guide utilisateur e-sysper pour les informer, le cas échéant.

14 e-Anael → 04 Les managers

```

PWF040      -   MISE A JOUR DES MANAGERS   -           14:39:08   Le 23/01/04

                                     Afficher à partir de

                2=Réviser  3=Copier  4=Supprimer  5=Afficher

Ac  Manager      T e-Mail
--  _____

F3=Fin  F5=Réafficher  F6=Créer  F12=Ecran précédent

```

F6= Créer

```

PWF040      -   MISE A JOUR DES MANAGERS   -           14:44:43   Le 23/01/04

Manager      DAVID_____

Type message T(T=Texte/H=HTML/N=Pas de message)

e-Mail       VDAVID@INFOR.COM_____

Manager délégué VINCENT_____

Nbre jours délégation 05

Accès état civil      0 (0=Infos perso/1=Infos collaborateurs)

Modif. cycle workflow 1 (0=Non autorisée/1=Modif. signataire suivant/
                        2=Modif. tous signataires)

Vue supplémentaire 1  _____ (Planning e-Sysper)
Vue supplémentaire 2  _____ (Planning e-Sysper)
Vue supplémentaire 3  _____ (Planning e-Sysper)
Vue supplémentaire 4  _____ (Planning e-Sysper)
Vue supplémentaire 5  _____ (Planning e-Sysper)

F4=Recherche  F9=Validation  F12=Ecran précédent

***      En cours de création      ***

```

- **Manager** : renseigner le code manager (10c.).

Paramétrage

- **Type** : indiquer sous quel format, le message e-Mail doit être formaté :

- T = format texte,
- H = format HTML.

- N= Pas de message → pas de réception de message.

Ce paramètre est uniquement géré par le programme AS400 d'envoi des BAP et n'a pas d'impact sur la gestion des messages émis par le Web; le manager de premier niveau ne recevra pas le message l'informant que la comptabilité a transmis des demandes. Par contre, les messages en provenance du web d'un signataire vers l'autre seront toujours transmis (en format texte par défaut).

- **e-Mail** : renseigner l'adresse e-Mail du manager à laquelle il recevra le message le prévenant que des factures sont en attente de validation.

Cette information sert également de lien entre le Manager et le 'User internet'. Elle permet de reconnaître le user internet en tant que manager et de lui présenter ainsi les factures en attente qui lui correspondent.

L'e-mail renseigné sur le code manager et sur le code User Internet doit être rigoureusement libellé dans la même casse

- **Manager délégué** :

Le but du Service de délégation est de rediriger les demandes des managers n'ayant pas répondu dans le temps imparti vers les managers délégués.

L'activation du Service de délégation.

- **Nombre de jours de délégation** :

Indiquer le nombre de jours à partir duquel, sans réponse du destinataire qui doit approuver, la demande est redirigée automatiquement vers le manager délégué.

Users Internet

Les **gestionnaires** et **managers** doivent être référencés en tant que '**Users internet**' dans Anael Finance pour pouvoir se connecter sur l'intranet et être identifiés.

Si le User Internet est un manager chargé de viser des factures Fournisseurs, son code User internet lui permettra d'accéder à la **liste des demandes de BAP** qui lui ont été transmises.

Le code User Internet et le code Manager d'un collaborateur peuvent être distincts ; l'adresse e-mail indiquée respectivement sur les deux codes doit être identique.

A chaque Code 'User' est associé un mot de passe pour identification. S'il y est autorisé, l'utilisateur pourra modifier son mot de passe quand il souhaite, directement dans e – anael.

Il est possible de préciser par User à quelles fonctions Internet celui-ci a accès dans le E-anael, à savoir :

- Analyse Clients
 - Workflow Bon à payer
 - Gestion du menu (à réserver à un administrateur)

Les options non autorisées ne seront pas affichées sur le menu du User.

L'option de 'Création des Users Internet' n'est pas autorisée si le Module 'Fonctions Internet/Intranet' n'est pas déverrouillé.

04 Utilitaires → 03 Confidentialité du produit → 08 Création des Users Internet

```

PEW010          - CREATION DES UTILISATEURS INTERNET -          18:23:05  Le 11/10/00

Afficher à partir de
-----
2=Réviser  3=Dupliquer  4=Supprimer  5=Afficher

Ac  Utilisateur                                     Actif
-----
MONET                                           O
MANET                                           O
DAVID                                           O

F3=Fin  F5=Réafficher  F6=Créer  F12=Ecran précédent
F13=Activer tous les Users  F14=Désactiver tous les Users

```

'F6' pour créer un nouvel utilisateur

```

PEW010          - CREATION DES UTILISATEURS INTERNET -          12:29:18  Le 14/09/06

Utilisateur  DAVID

Mot de passe      DAVID      ( Modification via internet O (O/N) )

Code activité     1 (0=Inactif, 1=Actif)

Mot de passe Anael  PRESYS

e-Mail           PDAVID@city.com

URL Workflow http://garchesdemo/e-anael/Adlogon.aspx

Code application  AX      Accès autorisés (O/N) : Clients O  BâP O  Menus N

Comptes libres    O (O/N) Comptes généraux 411000 411100 411200 411300 411400
                                     411500 411600 411700 411800

Autorisé à tous les tiers O (O/N)

F4=Recherche  F9=Validation  F12=Ecran précédent

```

*** En cours de révision ***

- **Utilisateur** : renseigner le code avec lequel le collaborateur se signera dans e-Anael.
- **Mot de passe** : renseigner le mot de passe avec lequel le collaborateur se signera dans e-Anael.

Paramétrage

- **Code activité** : le code utilisateur doit être '**actif**' pour pouvoir se connecter au e-Anael.
Remarque : sur l'écran précédent d'affichage de tous les users, '**F13**' permet de les **désactiver tous** (pour rendre l'application indisponible momentanément par exemple) ; '**F14**' permet de les **activer tous**.
- **Mot de passe ANAEL** : Zone obligatoire.
Géré dans l'analyse Clients
Renseigner un mot de passe **existant** dans Anaël.
Le mot de passe est contrôlé pour sécuriser l'accès aux sociétés.
- **E-mail** : Zone obligatoire.
Géré dans le Workflow BAP Fournisseurs.
L'adresse e-mail, unique par collaborateur de la société, permet de retrouver le **code Manager** associé au User Internet et lui proposer la liste de factures à viser qui lui est destinée dans le menu Workflow.

Attention : l'e-mail renseigné sur le code manager et sur le code User Internet doit être rigoureusement libellé dans la même casse.
- **U.R.L Workflow** : adresse de connexion à e-anael (facultatif)
Géré dans le Workflow BAP Fournisseurs.
Cette adresse figurera dans les messages envoyés aux managers les informant des demandes de BAP à traiter et leur permettra d'accéder au site d'un simple 'clic'.
- **Code application** : renseigner le code application 'ANAEL' défini dans Jpam –
Généralement, 'AX' - Zone obligatoire
- **Accès autorisés** :
 - **Clients** O/N pour accès à l'analyse Clients
 - **BàP** O/N pour accès au Workflow Bon à payer
 - **Menu O/N** pour accès à la Gestion du Menu
- **Comptes libres** : *Géré dans l'analyse Clients.*
Indiquer « O » par défaut.
 - **Comptes généraux** :
Géré dans l'analyse Clients.
Laisser à blanc.
- **Autorisé à tous les Tiers** : Valeurs possibles O/N
Géré dans l'analyse Clients Indiquer 'O'

Cycles

Un **code cycle** est la définition d'un **circuit d'approbation** pour une facture donnée. Il indique qui doit donner son visa et dans quel ordre.

Pour qu'une facture soit payée, il faut, par exemple, que Mr A. ait donné son accord, puis que Mr B. ait donné le sien.

Si Mr A. refuse le paiement de la facture, le cycle de validation est interrompu et l'initiateur de la demande de visa (la Comptabilité) en est informé. La facture sera bloquée en comptabilité.

Si Mr A donne son accord, la demande de BAP est transmise à Mr B qui peut accepter ou refuser le paiement.

Si Mr B donne également son accord, la facture sera débloquée en comptabilité.

Si Mr B refuse le paiement, la facture sera bloquée en comptabilité.

Il convient donc créer autant de codes cycles qu'il existe de circuits de validation dans la société.

Dans le Workflow BAP Fournisseurs, il peut être demandé aux approbateurs en plus du visa de paiement sur la facture TTC, de contrôler voire renseigner l'imputation analytique des différentes lignes de charges.

La modification de l'analytique est une fonction étendue du Module Workflow BAP qui fait l'objet d'un déverrouillage par clé de licence.

Dans le paramétrage des codes cycles :

- Le Workflow BAP Fournisseurs de base correspond à l'identification circuit de validation (ou code ID) '**BONAPAYER**'.
- Le Workflow BAP Fournisseurs **avec analytique** correspond à l'identification circuit de validation (ou code ID) '**BONAPAYER2**'.

Pour paramétrer un code cycle, il faut créer le code puis sa définition.

14 e-Anael → 02 Les cycles

Les codes cycles se définissent par environnement et non par Société Anael. Ils sont ainsi exploitables quelle que soit la société.

Dans e-anael, seuls sont gérés les codes cycles destinés au Workflow BAP Fournisseurs. Les codes cycles e-Sysper se définissent dans Sysper.

Paramétrage

PWF010 - MISE A JOUR DES CODES CYCLES - 11:55:19 Le 23/01/04

Afficher à partir de

2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher DF=Définition de cycle

Ac	Code Cycle	Libellé	Code ID
__ >	AGCAEN	AGENCE CAEN	BONAPAYER2
__ >	AGLYON	AGENCE LYON	BONAPAYER2
__ >	AGROUEN	AGENCE ROUEN	BONAPAYER2
__ >	AGSIEGE	SIEGE	BONAPAYER2

F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent

F6= Créer pour définir un nouveau code cycle.

PWF010 - MAINTENANCE DES CODES CYCLES - 16:24:02 Le 26/07/00

Code Cycle AGSUD_____

Libellé AGENCE MARSEILLE_____

Code ID BONAPAYER2 BON A PAYER ANALYTIQUE

F4=Invite F9=Validation F12=Ecran précédent

*** En cours de création ***

- **Code cycle** (10c.) : renseigner le code du cycle
- **Libellé** : renseigner le libellé du cycle.
- **Code ID** : Le code ID permet de qualifier le type de flux à traiter dans le workflow.

Touche de fonction **F4=Recherche** active sur la zone Code ID.

Dans e-anael, les codes ID valides à ce jour sont '**BONAPAYER**' et '**BONAPAYER2**'.

Il est possible de gérer à la fois des codes cycles '**BONAPAYER**' et '**BONAPAYER2**'; si, pour certaines factures, le contrôle de l'analytique dans le Workflow n'est pas nécessaire, il est possible de les rattacher à des cycles simples.

Valider par F9

PWF010 - MISE A JOUR DES CODES CYCLES - 11:55:19 Le 23/01/04

Afficher à partir de

2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher DF=Définition de cycle

Ac	Code Cycle	Libellé	Code ID
___ >	AGCAEN	AGENCE CAEN	BONAPAYER2
___ >	AGLYON	AGENCE LYON	BONAPAYER2
___ >	AGROUEN	AGENCE ROUEN	BONAPAYER2
___ >	AGSIEGE	SIEGE	BONAPAYER2
<u>DF</u>	AGSUD	AGENCE MARSEILLE	BONAPAYER2

F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent

Saisir '**DF = Définition du cycle**' devant le code cycle pour saisir la liste des managers

PWF050 - MISE A JOUR DES DEFINITIONS DE CYCLES - 12:20:06 Le 23/01/04

Afficher à partir de AGSUD

1=Choisir 2=Réviser 4=Supprimer 5=Afficher

Ac	Code Cycle	Libellé	Niv Manager
___	_____		

F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent

F6= Créer pour renseigner le premier manager du cycle

Paramétrage

```
PWF050          - MISE A JOUR DES DEFINITIONS DE CYCLES - 15:17:24 Le 19/02/04

Code Cycle  AGSUD

Niveau       1

Manager     ALBERT

F4=Recherche F9=Validation F12=Ecran précédent
*** En cours de création ***
```

- **Niveau** : Renseigner le premier niveau en commençant par 01, puis 02, 03...etc. de manière consécutive pour les managers suivants de la liste.
- **Manager** : Renseigner le code manager.

Fonction de recherche F4 possible sur la zone.

Valider par F9.

Paramètres Workflow analytique

Lors de la validation des Factures Fournisseurs dans l'intranet, les managers peuvent également être amenés à préciser la **destination analytique des charges facturées**.

Les factures sont saisies en comptabilité sur un **centre d'attente** (mais sur un chapitre/Nature valides) et transmises dans le Workflow.

Les managers contrôlent et enrichissent les données analytiques de manière sécurisée directement dans l'intranet (avec saisie possible des quantités et éclatement des lignes HT sur différents centres).

Lors de l'intégration automatique des BAP, les données analytiques sont mises à jour sur les lignes HT de la pièce sans perte du lien avec l'écriture comptable d'origine.

Le schéma d'écritures est identique à la réaffectation analytique interactive proposée en consultation analytique.

Dans l'intranet, la mise à jour de la destination analytique des factures ne sera possible que pour les pièces associées à un code cycle de type ID **BONAPAYER2**.

Le fichier « Paramètres Workflow analytique » permet de définir la présentation et les contrôles souhaités dans l'intranet :

- Axes analytiques à afficher et à modifier (N° axe et intitulé)
- Code du centre d'attente pour les axes modifiables
- Reventilation analytique autorisée ou non
- Saisie des quantités autorisée ou non
- Comptes suivis en analytique à afficher

Dans l'intranet, seule la mise à jour des CENTRES ANALYTIQUES est proposée aux managers. Les chapitres et natures ne sont pas modifiables dans le Workflow.

Le fichier « Paramètres » est par société. Les informations saisies sont contrôlées par rapport à l'exercice de l'environnement.

Pour des raisons de lisibilité, le nombre d'axes affichable sur le Web est limité à 4.

Cela ne signifie pas que le nombre d'axes analytiques ouvert sur les comptes soit limité à 4, mais que les données analytiques modifiables dans le Workflow ne peuvent porter que sur 4 axes au maximum.

Exemple : Le suivi sur les comptes de charges de 4 axes liés à l'activité à contrôler dans l'intranet et d'un axe Reporting non visible par les managers ne poserait aucun problème.

14 e-Anael → 05 Paramètres Workflow analytique

PWA010	-	PARAMETRES WORKFLOW ANALYTIQUE	-	18:20:48	Le 19/02/04
Société 01508 INFOR					
Afficher à partir de					
2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher					
Ac	Code Cycle	Infos 1er axe	Infos 2ème axe	Infos 3ème axe	Infos 4ème axe
—	_____				
F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent					

F6= Créer

```

PWA010          -  PARAMETRES WORKFLOW ANALYTIQUE  -          18:29:03  Le 19/02/04

Société 01508 INFOR

Code Cycle      _____

1er Axe affiché  _  (1 à 9)  Modifiable      N (O/N)
                  _____  Centre d'attente _____

2ème Axe affiché  _  (1 à 9)  Modifiable      N (O/N)
                  _____  Centre d'attente _____

3ème Axe affiché  _  (1 à 9)  Modifiable      N (O/N)
                  _____  Centre d'attente _____

4ème Axe affiché  _  (1 à 9)  Modifiable      N (O/N)
                  _____  Centre d'attente _____

Reventilation analytique autorisée N (O/N)  Modification Qté autorisée N (O/N)

Imputations analytiques _____

F4=Recherche  F9=Validation  F12=Ecran précédent
                ***  En cours de création  ***
    
```

- **Code Cycle** : Laisser le code cycle à blanc si paramètres valables pour tous les codes cycle, sinon renseigner un code cycle existant de type **BONAPAYER2**.
 - Il est possible de renseigner les paramètres tous codes cycles confondus (code cycle à blanc) et de déroger pour certains codes cycles, si nécessaire.
- **1^{er} Axe affiché** : Indiquer le N° du premier axe à afficher dans l'intranet. Il peut s'agir d'un autre axe que l'axe 1.
 - Au moins 1 axe à afficher doit être renseigné.
 - Le libellé de l'axe est repris automatiquement dans la zone en dessous (10 premières positions) et reste modifiable - Cet intitulé sera affiché dans le Workflow.
- **Modifiable : O/N**
 - Indiquer si l'axe est modifiable par les managers sur le Web :
 - = le centre analytique des lignes HT sera modifiable.
 - N = le centre analytique des lignes HT sera affiché, mais non modifiable.
- **Centre d'attente** :
 - Si l'axe est modifiable, le centre d'attente est obligatoire.
 - Il est fortement recommandé de dédier un centre d'attente analytique distinct pour la gestion du Workflow.
 - Sur le Web, dans les zones où figure le centre d'attente, le libellé 'A SAISIR' sera indiqué pour guider les utilisateurs dans leur mise à jour .
 - Il est impossible de valider un BAP si le centre d'attente n'a pas été remplacé.
- **2^{ème} Axe affiché ..etc.**

- Procéder de même que pour le 1^{er} axe affiché, si besoin, pour proposer d'autres axes dans le Workflow. Les axes indiqués ne doivent pas impérativement être consécutifs.
- **Reventilation analytique autorisée : O/N**
 - Préciser si pour le code cycle ou tous les managers sont autorisés à ventiler les lignes HT sur plusieurs centres analytiques.
- **Modification Qté autorisée : O/N**
 - Permet d'ouvrir dans le Web une colonne quantité au niveau des lignes HT, pour que les managers puissent contrôler éventuellement les quantités saisies par la comptabilité ou les saisir directement.
 - L'ouverture de la zone Quantité n'est pertinente que si la société gère les quantités en comptabilité analytique dans Anael. Lors de l'intégration des BAP en comptabilité, le traitement contrôlera si le paramétrage Centre/Nature est cohérent (Quantité obligatoire, facultative, non gérée).
- **Imputations analytiques :**
 - Indiquer la racine des comptes pour lesquels l'imputation analytique est gérée dans le Workflow.
 - Au moins une des 6 zones doit être renseignée (ex:6****).

Ce paramètre permet d'éviter l'affichage des données analytiques des comptes de Tiers et TVA , par exemple, si ces comptes sont suivis en analytique.

Exemple de paramétrage :

```

PWA010          -  PARAMETRES WORKFLOW ANALYTIQUE  -          12:04:15  Le 20/02/04

Société 01508 INFOR

Code Cycle                *** Tous Cycles ***

1er Axe affiché  1 (1 à 9)  Modifiable      0 (O/N)
                   SECTION  Centre d'attente ZZ

2ème Axe affiché  3 (1 à 9)  Modifiable      0 (O/N)
                   GAMME   Centre d'attente ZZ

3ème Axe affiché  5 (1 à 9)  Modifiable      0 (O/N)
                   ACTIVITE Centre d'attente ZZ

4ème Axe affiché    (1 à 9)  Modifiable      N (O/N)
                           Centre d'attente

Reventilation analytique autorisée 0 (O/N)  Modification Qté autorisée 0 (O/N)

Imputations analytiques 6**** 2****        

F4=Recherche  F9=Validation  F12=Ecran précédent
                *** En cours de révision ***

```

14 e-Anael → 06 Duplication Workflow analytique

Une option de duplication permet de reporter rapidement les paramètres du Workflow analytique d'une société sur une autre.

Paramétrage des journaux

L'affectation du code cycle d'approbation s'effectue au moment de la saisie des factures; l'utilisateur peut visualiser la liste détaillée des managers du cycle et éventuellement la modifier pour la facture en cours.

La gestion du code cycle n'est possible que si le paramétrage du journal d'achats le prévoit.

Ecran 1 : Zones à saisir

01 Comptabilité Générale → 01 Base de données → 01 Mises à jour → 07 Journaux

```

PAN060      -      MISE A JOUR DES JOURNAUX      -      12:05:50  Le 29/04/04

Société 01508 INFOR                               Exercice 20020  1/01/2002 à 31/12/2002

Journal      ACF
Intitulé     ACHATS                               Type de journal A A B C L O P R V Y
                                           A nouveau clos  N N A C
Compte Généré 401000 FOURNISSEURS LOCAUX      Modifiable      _ M F
Date ouvert.  00 00 0000                       Niveau saisie   30
Date fermet.  00 00 0000

Zones à saisir

Code statistique 15 car. F O N F      Date de gestion           N N O
Date valeur/loi bancaire N N O      Code VT/OB                N O D N R
Règlement/Echéance/Lit.  O O N      Article/Quantité          O O N
Journal achat en colonne N N O      Journal vente en colonne  N N O
Montant de règlement F.E. N O N F    Saisie complément général F O F
Date d'origine           N O N      Saisie du N° de bordereau N O N F
Code domiciliation       O O N      Code cycle                 O O N F

                                           A suivre ... 01/03
F4=Recherche  F9=Validation  F10=Compl. généré.  F12=Ecran précédent
*** En cours de révision ***

```

- **Code cycle** : valeurs possibles O/N/F
 - O = Saisie du code cycle obligatoire
 - F = Saisie du code cycle facultatif
 - N= Pas de gestion du code cycle
 - Valeurs 'O' et 'F' autorisées uniquement sur les **journaux d'achats**.

Ecran 3 : Autres options

```

PAN060          -      MISE A JOUR DES JOURNAUX          -      12:13:51  Le 29/04/04

Société 01508 INFOR                               Exercice 20020  1/01/2002 à 31/12/2002

Journal        ACF
Intitulé       ACHATS CYCLE OBLIGATOIRE           Type de journal  A

Autres options

Repro. ent. pièce précéd.  _ R      Préposition contrepartie  T N J T
Priorité à l'analytique   N N O      Contrepassation P +      N N 1 à 9
Litige achat fournisseur  N N O      Tri édition des journaux  C P C J N
Ecritures différées      N N O      Montant automatique      N N O
Modif manuelle échéance   N N O      Type d'opération        _ A I T R B
Edit. Compte Rendu Saisie O N O      Rapprochement intra-groupe O N O
Détail du code cycle     O N O

Comptes de contrepartie à prépositionner (Sauf O.D.)

Fin 03/03

F4=Recherche  F9=Validation  F10=Compl. géné.  F12=Ecran précédent
*** En cours de révision ***

```

- Détail du code cycle : valeurs possibles O/N
 - O = Ouverture systématique de la fenêtre affichant la liste des managers définis dans le cycle pour contrôle.
 - N = Pas d'ouverture systématique de la fenêtre.
 - La liste des managers du code cycle est, dans tous les cas, visualisable à la demande par l'activation de la touche F18 = Détail cycle

Constante PEW030 et affectation des cycles

Affectation du cycle en fonction du Fournisseur (catégorie)

Selon l'activité de l'entreprise, il est envisageable que les factures de certains fournisseurs soient systématiquement validées par le même service, les mêmes approbateurs **donc toujours affectées au même circuit d'approbation.**

Dans Anael, ce cas a été prévu ; il est ainsi possible de rattacher un fournisseur à un code cycle d'approbation : celui-ci sera alors rapatrié automatiquement en saisie de factures.

Si le fournisseur n'est pas rattaché à un code cycle et que celui-ci est obligatoire au niveau du journal, l'utilisateur devra le saisir.

Le code cycle alimenté automatiquement d'après le fournisseur reste modifiable par l'utilisateur.

Paramétrage

Le code cycle d'approbation ne sera pas directement indiqué sur la fiche Fournisseur. Le lien se fait via un code catégorie renseigné sur la règle de gestion du Fournisseur et une correspondance Code Catégorie/Code Cycle à définir..

Pour activer l'affectation automatique du code cycle en fonction du Fournisseur, il convient de :

- Mettre à jour la constante PEW030
- Créer les correspondances Catégories/Codes Cycles

Affectation du cycle en fonction du Type et/ou de la catégorie

De même que le cycle peut être déduit du fournisseur, il peut l'être aussi d'un "type de cycle" (Table 'PY') ou de la combinaison "Type de de cycle/catégorie de fournisseur."

Dans ce cas, le type de cycle devra être renseigné à la saisie.

L'affectation du cycle en fonction du type (complété ou non de la catégorie) permet également d'affecter des cycles différents en fonction du montant de la facture (facultatif).

Pour activer l'affectation automatique du code cycle en fonction du type ou du type/catégorie, il convient de :

- Mettre à jour la constante PEW030
- Créer les correspondances Catégories/Codes Cycles

Constante PEW030

Cette constante définit le mode d'affectation retenu pour affecter le cycle d'approbation au niveau des factures.

Par défaut, le paramétrage actif est la saisie manuelle du code cycle (N).

04 Utilitaires → 06 Outils divers → 06 Gestion des constantes → 01 Mise à jour des constantes

PANCST1		- MISE A JOUR DES CONSTANTES -		17:56:42 Le 22/01/04	
Programme PEW030 e-Anael - M.A.J. des Correspondances Cycles/Litige					
Définition	Longueur	Valeur	Valeurs autorisées		
Cycles/catégorie tiers	1 A <u>N</u>		ONTC		
N° de catégorie	1 A -		12345		
F9=Validation F10=Détail F12=Ecran précédent					
*** En cours de révision ***					

- **Cycles/catégorie Tiers** : par défaut, N
 - Si 'O', en saisie de factures sur les journaux d'achats avec gestion du code Cycle, le programme ira rechercher si une correspondance code cycle/catégorie a été définie pour le Fournisseur.
Si un code cycle a été associé au Tiers, celui-ci sera alimenté par défaut dans la zone « cycle » en saisie, sinon l'utilisateur devra le renseigner.
 - Si 'T', le programme de saisie ira chercher une correspondance par type de cycle
 - Si 'C', le programme de saisie ira chercher une correspondance par "type de cycle et catégorie de tiers"
 - Si 'N', la saisie du code cycle s'effectue toujours par l'utilisateur.
- **N° de catégorie** :
A renseigner uniquement si **Gestion cycles/catégorie Tiers = O**
Indiquer le N° de catégorie utilisé au niveau de la règle de gestion Tiers pour associer une correspondance code cycle.
Valeurs autorisées : 1 à 5

Correspondances Cycles / Catégorie

Cette option n'est accessible que si la gestion des codes cycles **par type ou catégorie tiers** a été choisie au niveau de la **PEW030**.

14 e-Anael → 09 MAJ corresp. Cycles/Catégories

Affectation par catégorie

Cette option permet d'associer un code cycle d'approbation à des codes catégories renseignées dans les règles de gestion du tiers.

Le N° de la catégorie suivi est celui paramétré dans la Constante PEW030.

PEW030 - M.A.J DES CORRESPONDANCES CYCLES/CATEGORIES - 17:22:55 Le 12/08/04			
Société 01508 INFOR			
SELECTION			
Catégorie		à	9999999999
Etablissement		à	99
F3=Fin F15=Chgt envir.			

Faire Entrée pour accéder à l'écran suivant

Paramétrage

```
PEW030 - M.A.J DES CORRESPONDANCES CYCLES/CATEGORIES - 17:25:35 Le 12/08/04

Société 01508 INFOR

Afficher à partir de

2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher

Ac Catégorie Et Code Cycle

CAT1 STT SOUS-TRAITANCE
CAT2 SIEGE SERVICES GX SIEGE
CAT3 INFO INFORMATIQUE

F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent
```

F6= Créer pour définir une nouvelle correspondance.

```
PEW030 - M.A.J DES CORRESPONDANCES CYCLES/CATEGORIES - 17:28:38 Le 12/08/04

Société 01508 INFOR

Catégorie CAT4_____

Etablissement __

Code Cycle MKT_____ MARKETING

F4=Recherche F9=Validation F12=Ecran précédent
*** En cours de création ***
```

- **Catégorie :**
 - Renseigner le code catégorie.
- **Etablissement :**
 - Code établissement facultatif. Permet d'associer un même code catégorie à un cycle d'approbation différent en fonction de l'établissement.
- **Code cycle :**
 - Indiquer le code cycle associé.

Affectation par type

```

PEW035 - CORRESP. CYCLES/TYPE/CATEGORIE/MONTANT - 17:47:53 Le 24/04/

Société 00092 SOCIETE INFOR

                                SELECTION

Type de Cycle                    à 9999999999

Etablissement                    à 99

Montant                          à 9999999999999999

F3=Fin F15=Chgt envir.

```

Faire Entrée pour accéder à l'écran suivant

```

PEW035 - CORRESP. CYCLES/TYPE/CATEGORIE/MONTANT - 17:48:13 Le 24/04/13

Société 00092 SOCIETE INFOR

                                Afficher à partir de

2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher

Ac Type      Et      Montant Code Cycle

  LYON1          1000 AGLYON
  LYON1          5000 AGLYON2
  TYPECYCLE1          AGCAEN
  TYPECYCLE1          6000 AGROUEN
  TYPECYCLE1 01      15000 RGA
  TYPECYCLE1          500 AGLILLE
  TYPECYCLE2          AGLILLE
  TYPECYCLE2          2500 AGROUBAIX
  T1              100 AGCAEN
  T2              WFL1
  T2              2500 WFL3

F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent

```

F6= Créer pour définir une nouvelle correspondance

Paramétrage

PEW035 - CORRESP. CYCLES/TYPER/CATEGORIE/MONTANT - 17:48:59 Le 24/04/13

Société 00092 SOCIETE INFOR

Type de cycle TYPECYCLE1 TYPE CYCLE 01

Etablissement

A partir du montant 6000

Code Cycle AGROUEN AGENCE ROUEN

F4=Recherche F9=Validation F12=Ecran précédent

- **Type de cycle :**
 - Renseigner le type de cycle (table TY).
- **Etablissement :**
 - Code établissement facultatif. Permet d'associer un même type de cycle à un cycle d'approbation différent en fonction de l'établissement.
- **A partir du montant**
 - Facultatif. Permet d'associer un cycle différent pour un même type de cycle en fonction du montant de la facture
- **Code cycle :**
 - Indiquer le code cycle associé.

Affectation par type et catégorie

```

PEW035 - CORRESP. CYCLES/TYPE/CATEGORIE/MONTANT - 17:44:03 Le 24/04/13

Société 00092 SOCIETE INFOR

                                SELECTION

Type de Cycle                    à 9999999999
Catégorie                        à 9999999999
Etablissement                    à 99
Montant                          à 9999999999999999

F3=Fin F15=Chgt envir.

```

Faire Entrée pour accéder à l'écran suivant

```

PEW035 - CORRESP. CYCLES/TYPE/CATEGORIE/MONTANT - 17:45:40 Le 24/04/13

Société 00092 SOCIETE INFOR

                                Afficher à partir de

2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher

Ac Type      Catégorie Et      Montant Code Cycle
-----
LYON1      SUD              1000 AGLYON  AGENCE LYON
LYON1      SUD              5000 AGLYON2 AGENCE LYON
TYPECYCLE1 AAAAABBBBB              AGCAEN  AGENCE CAEN
TYPECYCLE1 AAAAABBBBB              6000 AGROUEN AGENCE ROUEN
TYPECYCLE1 AAAAABBBBB 01          15000 RGA    CYCLE RGA
TYPECYCLE1 NORD              500 AGLILLE  AGENCE DE LILLE
TYPECYCLE2 NORD              AGLILLE  AGENCE DE LILLE
TYPECYCLE2 NORD              2500 AGROUBAIX AGENCE DE ROUBAIX
T1         AA              100 AGCAEN  AGENCE CAEN
T2         ANNE              WFL1     WORKFLOW PETITS MONT
T2         ANNE              2500 WFL3  WORKFLOW GROS MONTAN

F3=Fin F5=Réafficher F6=Créer F12=Ecran précédent

```

F6= Créer pour définir une nouvelle correspondance

Paramétrage

```
PEW035 - CORRESP. CYCLES/TYPE/CATEGORIE/MONTANT - 17:46:42 Le 24/04/13

Société 00092 SOCIETE INFOR

Type de cycle      LYON1      FG

Catégorie          SUD        REGION SUD

Etablissement

A partir du montant      1000

Code Cycle          AGLYON      AGENCE LYON

F4=Recherche F9=Validation F12=Ecran précédent
```

- **Type de cycle :**
 - Renseigner le type de cycle (table TY).
- **Catégorie :**
 - Renseigner le code catégorie.
- **Etablissement :**
 - Code établissement facultatif. Permet d'associer un même type et catégorie à un cycle d'approbation différent en fonction de l'établissement.
- **A partir du montant**
 - Facultatif. Permet d'associer un cycle différent pour un même type/catégorie en fonction du montant de la facture
- **Code cycle :**
 - Indiquer le code cycle associé.

Gestion de la traçabilité des approbateurs : PTR010

Cette option n'est disponible qu'en version V3R2 du e-ANAEL

Prendre l'option 01 Gestion de la traçabilité sur le Menu Utilitaires , puis

- Traçabilité des références
 - Activer la traçabilité des approbateurs

Cette option nécessite d'avoir le module 22 déverrouillé.

```
PTR010          -  GESTION DE LA TRAÇABILITE  -          17:50:06  Le 24/04/13

                                     SELECTION

Base compte général  _  (A=Activer  D=Désactiver)

Base Tiers           _  (A=Activer  D=Désactiver)

Approbateurs        _  (A=Activer  D=Désactiver)

F3=Fin  F9=Validation
```


Chapitre 3 Saisie des écritures

3

En « Saisie des écritures Comptables » et en « Saisie factures avec pioche » sur les journaux d'achats paramétrés 'code cycle' = 'O' ou 'F', la zone code cycle est proposé en entête de pièce.

- Si constante du PEW030 = 'C', il faut saisir en entête au moins le type de cycle afin que l'on puisse déduire le cycle en fonction du montant et de la catégorie du tiers.
- Si constante du PEW030 = 'T', il faut saisir en entête au moins le type de cycle afin que l'on puisse déduire le cycle en fonction du montant.
- Aucune déduction du cycle en fonction du montant s'il est renseigné. C'est le cycle forcé qui est pris en compte.

Le même scénario est disponible en saisie des factures d'engagement.

Pour pouvoir être visées dans le Workflow, les factures/avoirs doivent impérativement n'avoir **qu'une seule ligne Tiers**.

01 Comptabilité Générale → 04 Saisies & Consultations → 01 Saisies → 06 Saisie factures avec pioche

Ecran 1 :

```
PAN300C      - SAISIE DES FACTURES AVEC PIOCHE -      16:28:36 Le 19/03/04

Société 01508 INFOR                Exercice 20020  1/01/2002 à 31/12/2002
Etab.   01

Date comptabilisation...  15 12 2002 (JJ/MM/AAAA)
Code journal.....  ACF
Codes statistiques.....      (fac)

F3=Fin  F4=Recherche  F10=Activer pioche  F15=Chgt Envir.
```

- Affichage de la première image facture de la corbeille choisie.
- Enchaînement sur l'écran 2.

Ecran 2

01508 INFOR	ACF ACHATS	15 DECEMBRE 2002
01 PARIS		
		Dt.origine
N° Pièce <u>F0</u>	Lib <u>FACTURE AGENA</u>	Dev <u>EUR</u>
Echéance _____	Rgt <u> </u> Lit <u> </u>	Cycle <u>AGROUEN</u>

F4=Rech. F12=Retour F5=Doc.illisible F6=Anomalies F7=Attente F18=Cycle

- **Code cycle** : Zone obligatoire ou facultative en fonction du paramétrage du journal.
 - Fonction de recherche F4 active sur la zone.
 - Si « **détail code cycle = O** » au niveau du journal, ouverture systématique d'une fenêtre avec le détail des managers du cycle renseigné.
 - La liste des managers du code cycle est visualisable à la demande par l'activation de la touche **F18 = Détail cycle**.

Ecran 3 :

01508 INFOR	ACF ACHATS	15 DECEMBRE 2002
01 PARIS		
		Dt.origine 15122002
N° Pièce 4555	Lib FACTURE	Dev EUR
Echéance	Rgt Lit	Cycle <u>AGROUEN</u>

CYCLE APPROBATION DU WORKFLOW		
AGROUEN	AGENCE ROUEN	
4=Supprimer		
Act Niveau	Manager	
- 1	RLO1	
- 2	RLO2	
- 3	RLO3	
-	_____	
-	_____	
A suivre...		
F4=Rech. F9=Valid. F12=Ecr. préc.		

F4=Recherche F12=Ecran précédent F18=Cycle

Possibilité d'ajouter ou de supprimer des managers pour la facture :

- Pour ajouter des managers complémentaires, il suffit de saisir les niveaux et les codes managers
- Pour supprimer un code manager, faire 4=Supprimer
- **F9** pour valider les informations modifiées.

Les modifications effectuées dans la liste des managers en cours de saisie sont mémorisées uniquement pour la facture et n'ont aucun impact sur la définition du cycle paramétré dans l'option e-anael. Le déroulement de la saisie reste ensuite inchangé.

Affectation du code cycle en fonction du Fournisseur :

Si le paramètre **Gestion cycle /catégorie Tiers = O** au niveau de la constante PEW030, la zone cycle est ouverte en entête de pièce mais sa saisie n'est pas obligatoire. Dès que le code Tiers sera connu (saisi sur la 1ère ligne), le programme va vérifier l'existence d'un code cycle associé.

S'il existe un code cycle associé au Tiers, celui-ci sera alimenté automatiquement dans la zone d'entête, sauf si déjà renseigné. Le code cycle associé au Tiers proposé en entête peut être modifié par l'utilisateur (code, managers).

S'il n'existe pas de code cycle associé au Tiers et que la saisie du code cycle est obligatoire sur le journal, l'utilisateur se verra obligé d'indiquer un code cycle en entête avant de poursuivre sa saisie.

Si l'utilisateur a renseigné un code cycle en entête, celui-ci ne sera pas écrasé par le code cycle associé au Tiers.

Saisie avec constante PEW030 paramétrée avec 'C' ou 'T'

00092 SOCIETE INFOR ACH ACHAT 10 OCTOBRE 2011
01 GARCHES R&D

Dt.origine _____

N° Pièce _____ Lib _____ Dev EUR

Echéance _____ Rgt __ Lit __ Type _____ Cycle _____

F4=Recherche F12=Ecran précédent F18=Cycle

Dans le menu Règlements Tiers d'Anael Finance, une nouvelle option **07 Workflow demandes de Bon à payer** regroupe les fonctions permettant la gestion des demandes de BAP :

- **Mise à jour cycle/facture :**

Cette option permet de modifier, si besoin, le code cycle des factures des demandes de BAP non encore transmises dans le Workflow.

- **Envoi demandes BAP dans le Workflow :**

Ce traitement permet d'envoyer dans le Workflow l'ensemble des nouvelles demandes de BAP.

- **Intégration des Bons à payer :**

Ce traitement permet intégrer en comptabilité l'ensemble des demandes de BAP validés par les Managers, depuis la dernière intégration.

- **Liste demandes BAP dans le Workflow :**

Cette option permet d'éditer, à tout moment, la liste des demandes de BAP en attente de validation dans le Workflow ainsi que les BAP validés par les managers, en attente d'intégration en comptabilité.

- **Suivi en comptabilité des BAP refusés :**

Cette option permet d'éditer la liste des factures refusées à partir de la comptabilité (BAP = R) avec pour chaque facture le commentaire du manager qui a refusé.

Mise à jour cycle / facture

02 Comptabilité Tiers → 07 Règlements Tiers → 07 Workflow Bon à payer → 01 Mise à jour cycle/facture

L'utilisateur dispose de l'option de 'Mise à jour du cycle par facture' pour, le cas échéant, modifier le cycle ou les managers des factures tant que celles-ci n'ont pas été transmises dans le Workflow.

Il est fortement recommandé de préciser une sélection (un compte Fournisseur ou un N° Pièce ou un n° Chrono ou un code cycle) pour optimiser les temps de réponse et ne pas extraire trop d'écritures .

```
PEW205          -   MISE A JOUR DU CYCLE PAR FACTURE   -   15:31:16 Le 29/04/04

Société 01508 INFOR                    Exercice 19980  1/01/1998 à 31/12/1998
Etab.   01   PARIS

                                SELECTION

Compte S/Compte   401000                à 404999 99999999
N° de pièce
Numéro chrono
Journal           à 999
Date comptable    à 99 99 9999
Date d'origine    à 99 99 9999
Montant           99999999999,999- à 99999999999,999   Type monnaie S (S/D)
N° pièce interne   000000000000000           Devise
Code Cycle        à 9999999999

Avec factures en cours dans workflow  N O,N
Avec factures refusées                 O O,N
Avec factures acceptées                 N O,N
F3=Fin  F4=Recherche  F12=Ecran précédent
```

- **Compte S/Compte**
Bornes de comptes S/comptes à consulter
- **N° pièce**
Saisie du N° pièce à consulter -facultatif
- **Numéro chrono**
Saisie du N° Chrono à consulter -facultatif
- **Journal**
Bornes de codes journaux à consulter
- **Date comptable**
Bornes de dates comptables à consulter
- **Date d'origine**
Bornes de dates d'origine à consulter

- **Montant**
Bornes de montants à consulter
- **Type monnaie (S/D)**
Monnaie de consultation : S = En monnaie société
D = En devises
- **Devise**
Si type de monnaie = D, le code devise doit être renseigné.
- **N° pièce interne**
N° pièce interne de la pièce à consulter - facultatif
- **Codes cycles**
Bornes de codes cycles à consulter

Extraction des écritures non lettrées saisies sur les journaux d'achats ne faisant ou n'ayant pas fait l'objet d'une demande de BAP.

Peuvent, en plus, être prises en compte :

- Les factures en attente dans le Workflow : Top BAP= E «En cours » en comptabilité.
- Les factures ayant déjà fait l'objet d'un BAP « Refusé » Top BAP= R en comptabilité .
- Les factures ayant déjà fait l'objet d'un BAP « Accepté » Top BAP= A en comptabilité .

si demandé via les paramètres suivants :

- **Avec factures en cours dans le Workflow : O/N**
Si = O, prise en compte des factures en attente dans le Workflow : Top BAP= E « En cours » en comptabilité.
Les factures en cours dans le workflow s'affichent en *inverse vidéo*.
- **Avec factures refusées : O/N**
Si = O, prise en compte des factures ayant un BAP Refusé en comptabilité : Top BAP= R « Refusé ».
Les factures refusées s'affichent en *rouge*.
- **Avec factures acceptées : O/N**
Si = O, prise en compte des factures ayant un BAP Accepté en comptabilité : Top BAP= A « Accepté ».
Les factures acceptées s'affichent en *surbrillance*.

Ecran de résultat

PEW205	-	MISE A JOUR DU CYCLE PAR FACTURE	-	16:16:56	Le 30/04/04
Société	01508	INFOR	Exercice	20020	1/01/2002 à 31/12/2002
Etab.	01	PARIS			
CY=Code Cycle MA=Managers P=Pièce D=Détail ligne DB=Déblocage					
L=Libellé complémentaire F=Visu Fact. V=Visu Doss. RB=RB Cycle					
Ac Pièce	Montant	Echéance	Libellé	Cycle	Mot Directeur
2000	40000,00	101203	FACTURE	AGROUEN	SICF
4546	45000,00	100201	FACTURE	AGROUEN	SICF
1111	5000,00	311201	FACTURE	AGROUEN	SICF
TEST	1311,91	311202	FACTURE	AGROUEN	SICF
1963	655,96-	310102	FACTURE	AGROUEN	SICF
5=Réafficher F12=Ecran précédent					

Codes actions :

- **Cy = Code cycle**
 Pour modifier ou renseigner le code cycle.
 Sur les factures en cours ou validées, permet la visualisation du cycle et de la liste des managers.
- **Ma= Managers**
 Pour modifier ou renseigner les managers.
 Sur les factures en cours ou validées, permet la visualisation du cycle et des managers.
- **RB = RB cycle**
 Pour remettre à blanc le code cycle (et la liste des managers) sur une facture n'ayant pas encore été envoyée dans le Workflow.
 Faire ensuite CY pour renseigner le nouveau cycle si besoin.
- **P= Pièce**
 Affichage de la pièce comptable
- **D= Détail Ligne**
 Affichage des informations de la ligne (idem D=Détail en consultation)
- **L= Libellé complémentaire**
 Affichage du libellé complémentaire
- **F=Visu. Fact.**
 Affichage du document facture numérisé dans la GEIDE.
- **V= Visu. Doss**
 Affichage du Dossier Group Doc associé à la facture.

DB= Déblocage

Le code action DB= Déblocage est autorisé uniquement sur les factures dont la demande de BAP a été refusée (Top BAP de l'écriture = « R »).

Il permet de remettre à blanc le top BAP « R » de manière à pouvoir envoyer de nouveau la demande de BAP dans le Workflow.

Dès que le top BAP est remis à blanc, il est possible de modifier, si besoin, le code cycle et la liste des managers de la facture.

Exemple :

Cas 1 : Un manager a refusé une demande de BAP dans l'attente d'un avoir. Dès que la comptabilité enregistre l'avoir, la demande de BAP concernant la facture peut être débloquée afin d'être renvoyée dans le Workflow en même temps que l'avoir.

Cas 2 : Un manager a refusé une demande de BAP dans la mesure où la facture ne le concernait pas (précision formulée en commentaire). La comptabilité peut ainsi débloquer la facture, renseigner le bon code cycle et retourner la facture dans le Workflow.

Déblocage BAP : Ecran1

PEW205	-	MISE A JOUR DU CYCLE PAR FACTURE	-	16:16:56	Le 30/04/04
Société	01508	INFOR	Exercice	20020	1/01/2002 à 31/12/2002
Etab.	01	PARIS			
CY=Code Cycle MA=Managers P=Pièce D=Détail ligne DB=Déblocage					
L=Libellé complémentaire F=Visu Fact. V=Visu Doss. RB=RB Cycle					
Ac Pièce	Montant	Echéance	Libellé	Cycle	Mot Directeur
2000	40000,00	101203	FACTURE	AGROUEN	SICF
4546	45000,00	100201	FACTURE	AGROUEN	SICF
1111	5000,00	311201	FACTURE	AGROUEN	SICF
TEST	1311,91	311202	FACTURE	AGROUEN	SICF
<u>DB</u> 1963	655,96	310102	FACTURE	AGROUEN	SICF
5=Réafficher F12=Ecran précédent					

Déblocage BAP : Ecran 2

```

PEW205      -   MISE A JOUR DU CYCLE PAR FACTURE   -   17:40:39 Le 3/05/04

Société 01508 INFOR                               Exercice 20020 1/01/2002 à 31/12/2002
Etab.

Remise à blanc du litige N O/N

Pièce      Montant      Echéance  Libellé      Cycle      Mot Directeur
1963       655,96      310102   FACTURE      AGROUEN    SICF

F9=Validation  F12=Ecran précédent
*** Confirmation du déblocage ***

```

- **Remise à blanc du litige O/N :**

Possibilité de demander la remise à blanc du code litige en même temps que le top BAP.

Faire F9 pour confirmer le déblocage.

Déblocage BAP : Ecran 3

```

PEW205      -   MISE A JOUR DU CYCLE PAR FACTURE   -   16:16:56 Le 30/04/04

Société 01508 INFOR                               Exercice 20020 1/01/2002 à 31/12/2002
Etab. 01   PARIS

CY=Code Cycle  MA=Managers  P=Pièce  D=Détail ligne  DB=Déblocage
L=Libellé complémentaire  F=Visu Fact.  V=Visu Doss.  RB=RB Cycle

Ac Pièce      Montant      Echéance  Libellé      Cycle      Mot Directeur
2000          40000,00    101203   FACTURE      AGROUEN    SICF
4546          45000,00    100201   FACTURE      AGROUEN    SICF
1111          5000,00     311201   FACTURE      AGROUEN    SICF
TEST          1311,91     311202   FACTURE      AGROUEN    SICF
1963          655,96     310102   FACTURE      AGROUEN    SICF

5=Réafficher  F12=Ecran précédent

```

La facture « débloquée » ne s'affiche plus en rouge : le code cycle et les managers peuvent être modifiés.

Envoi des demandes de BAP dans le workflow

Ce traitement permet d'envoyer dans le Workflow les demandes de Bon à payer.

Les premiers approbateurs des cycles reçoivent un **e-mail** dans leur messagerie mentionnant le nombre de factures à viser et l'adresse du site.

L'envoi d'e-mail est effectué **en utilisant le serveur de messagerie de l'AS400** (Si problème lors de l'envoi d'e-mail, se reporter au « *Manuel SMTP i-series Workflow* » fourni par INFOR)

Le traitement peut être lancé en provisoire ou en définitif .

Les fichiers du workflow sont alimentés uniquement quand le traitement fait l'objet d'un **tirage définitif**.

Les factures dont le BAP est « **En cours** » dans le workflow ne seront pas réglées par le traitement des Règlements Tiers. Elles seront sélectionnées si elles sont comprises dans les critères de la prise de paramètres, mais s'éditeront sur un listing d'anomalie.

02 Comptabilité Tiers → 07 Règlements Tiers → 07 Workflow Bon à payer → 02 Envoi BAP dans Workflow

Ecran 1 :

PEW100	- ENVOI BAP DANS LE WORKFLOW -	Le 17/05/04
Société 01508 INFOR	Numéro demande	<u>00000</u>
Etab.		
F3=Fin F4=Recherche F15=Chgt envir. F16=Multi-soumissions		

Remettre le N° de demande à zéro et faire 'Entrée' pour obtenir une nouvelle demande.

Ecran 2 :

PEW100	-	ENVOI BAP DANS LE WORKFLOW	-	Le 17/05/04
Société 01508 INFOR		Numéro demande		00090
Etab.				
SELECTION				
Date comptable d'arrêté		17 05 2004		
Date et heure		17052004 112253		
Type et n° compte	F	401000	à	404999
Mode de règlement			à	99
Echéances à sélectionner	00 00 0000		à	99 99 9999
Gestionnaire de compte			à	999
Code litige			à	99
Stat1			à	99
Stat2			à	999
Code Cycle			à	9999999999
AUTRES CRITERES				
Tirage définitif	N	(O/N)	Editions en monnaie S	(S/R/T)
F3=Fin F4=Recherche F12=Ecran précédent				

- **Date comptable d'arrêté**

Renseigner la date comptable d'arrêté des factures à sélectionner.

- **Date et heure**

Date et heure système de fin de sélection des écritures.

- **Type et N° compte**

Type de compte (F ou I) et bornes de Comptes/Sous-comptes des écritures à sélectionner

Le type pré-positionné par défaut est le type « F », les bornes de comptes collectifs celles renseignées dans la catégorie de comptes « LF ».

- **Mode de règlement**

Possibilité de préciser des bornes de mode de règlement à sélectionner.

- **Echéances à sélectionner**

Possibilité de préciser des bornes de dates d'échéance à sélectionner.

- **Gestionnaire de compte**

Possibilité de renseigner une borne de gestionnaires pour les écritures à sélectionner (le code gestionnaire est lié aux fournisseurs).

- **Code litige**

Possibilité de préciser une borne de codes litiges à sélectionner.

- **Stat1**

Possibilité de préciser une borne de codes statistiques 1 pour les factures à sélectionner.

- **Stat2**

Possibilité de préciser une borne de codes statistiques 2 pour les factures à sélectionner

- **Code cycle**

Possibilité de préciser une borne de codes cycles à sélectionner.

- **Tirage définitif : O/N**

En tirage provisoire, édition d'une liste des enregistrements valides et des anomalies éventuelles.

En tirage définitif, envoi des enregistrements valides dans le workflow + liste.

- **Edition en monnaie : S/R/T**

Choix de la monnaie d'édition des factures :

S = En monnaie société

T = En devise de transaction

R = En monnaie de référence

Renseigner les critères de sélection et faire « entrée »

Ecran 3 :

PEW100	-	ENVOI BAP DANS LE WORKFLOW	-	Le 17/05/04
Société 01508 INFOR		Numéro demande		00090
Etab.				
SELECTION				
Date comptable d'arrêté	31			
Date et heure	170			
Type et n° compte	F	Catégorie 1 de		à 9999999999
Mode de règlement		2		9999999999
Echéances à sélectionner	00	3		9999999999
Gestionnaire de compte		4		9999999999
Code litige		5		9999999999
Stat1		Entrée=Valider F12=Ecran précédent		
Stat2				
Code Cycle				
AUTRES CRITERES				
Tirage définitif	N	(O/N)		Editions en monnaie S (S/R/T)
F3=Fin F4=Recherche F12=Ecran précédent				

Possibilité de sélectionner des bornes de catégories de comptes Fournisseurs. Faire « Entrée » puis F9.

Constante PEW100

04 Utilitaires → 06 Outils Divers → 06 Màj des constantes

Programme PEW100		e-Anael - Factures en Attente BâP		Paramètres	
Définition	Longueur et Type	Valeur	Valeurs autorisées		
Sélect° fact. avec cycle blanc	1 A N		ON		
Monnaie de gestion du Workflow	1 A S		ST		
Affichage compte ou nature	1 A C		CN		

F9=Validation F10=Détail F12=Ecran précédent
*** En cours de révision ***

La constante PEW100 permet de préciser plusieurs paramètres :

Sélection fact. avec cycle blanc : O/N

Permet de spécifier si les factures sans code cycle doivent être ou non sélectionnées. Par défaut, le paramètre est à 'N'.

En effet, en phase de démarrage, de nombreuses factures d'achats non lettrées n'auront pas de code cycle, et ce, à juste titre. Il est donc inutile que le traitement les sélectionne et les liste dans un état d'anomalies.

Par contre, il peut être intéressant par la suite, en phase d'exploitation, d'obtenir dans une liste d'anomalie les factures non affectées à un code cycle, pour les traiter si besoin.

Monnaie de gestion du Workflow : S/T

Permet de spécifier quels montants afficher lors de la validation des BAP dans l'intranet :

S = Montants en monnaie Société

T = Montants en devise de transaction

Par défaut, le paramètre est à 'S'.

Affichage Compte ou Nature : C/N

Permet de préciser si lors de l'affichage des BAP sur l'intranet, au niveau des lignes Hors Taxe, il convient d'afficher les comptes généraux ou les natures analytiques.

Par défaut, le paramètre est à 'C = Affichage des comptes généraux.

Editions

A l'issue du traitement (provisoire/définitif), une liste détaillée des demandes de BAP valides s'édite.

Si des erreurs sont détectées, les enregistrements en anomalie s'éditent sur une autre liste.

Anomalies les plus courantes :

Paramétrage du cycle inexistant pour cette facture. E-mail du premier approbateur inexistant. Le gestionnaire du compte doit être renseigné. Code du gestionnaire inexistant au fichier. Erreur d'accès au paramétrage du compte comptable. Pièce comptable avec plusieurs lignes type tiers. URL de validation des bons à payer inexistante.

Liste des BAP dans le workflow

02 Comptabilité Tiers → 07 Règlements Tiers → 07 Workflow Bons à payer → 04 Liste des BAP dans le Workflow

Cette option permet au Service Comptabilité Fournisseurs d'obtenir, à tout moment, la liste et le statut des demandes de BAP en cours dans leur workflow. Elle permet notamment de lister les BAP dont le cycle de validation est terminé, en attente d'intégration en comptabilité.

Les BAP en cours dans le workflow peuvent également être consultés sur le web dans le suivi des demandes.

```

PEW250          -   FACTURES EN ATTENTE DE BON A PAYER   -   14:35:29   Le 13/08/04

Société 01508 INFOR                      Numéro demande   00016
Etab.

                                SELECTION

Date comptable d'arrêtè   31 12 2002
Type et n° compte        F   401000           1   à   401000           5
Mode de règlement                à   99
Echéances à sélectionner  00 00 0000           à   99 99 9999
Gestionnaire de compte                à   999
Code litige                    à   99
Code Cycle                      à   9999999999

Tri d'édition              1 1=Date émission et Cycle
                           2=Cycle et Date émission

Type d'écritures           T E=En cours/A=Acceptées/R=Refusées/T=Toutes

Editions en monnaie        S S=Société/R=Référence/T=Transaction

F3=Fin  F4=Recherche  F12=Ecran précédent

```

- **N° demande** : Faire fin de zone pour obtenir une nouvelle demande.
- **Date comptable d'arrêté** :
Renseigner la date comptable d'arrêté des factures à sélectionner.
- **Type & N° compte** : Type de compte (F ou I) et bornes de Comptes/Sous-comptes des écritures à sélectionner.
Par défaut, type de compte 'F' et bornes de comptes pré-renseignées par les bornes de la catégorie de comptes généraux LF.
- **Mode de règlement** :
Possibilité de préciser des bornes de mode de règlement à sélectionner.
- **Echéance à sélectionner** :
Possibilité de préciser des bornes de dates d'échéance à sélectionner.
- **Gestionnaire de compte** :
Possibilité de renseigner une borne de gestionnaires pour les écritures à sélectionner (le code gestionnaire est lié aux fournisseurs).
- **Code litige** :
Possibilité de préciser une borne de codes litiges à sélectionner.
- **Code cycle** :
Possibilité de préciser une borne de codes cycles à sélectionner.
- **Tri d'édition** :
1 = Edition triée par date d'émission dans le workflow, puis par code cycle.
2 = Edition triée par code cycle et date d'émission
Par défaut, le tri d'édition = 1.
Il peut être modifié dans la constante PEW250.
- **Type d'écritures** : **E/A/R/T**
E = Edition des demandes de BAP en attente dans le workflow et qui n'ont pas terminé leur circuit.
L'édition mentionne notamment le manager chez qui le BAP est en attente.
A = Edition des demandes de BAP Acceptées qui ont terminé leur cycle en attente d'intégration en comptabilité
R = Edition des demandes de BAP Refusées en attente d'intégration en comptabilité.
T = Edition de l'ensemble de ces listings.
- **Editions en monnaie** : **S/R/T**
Choix de la monnaie d'édition des factures
S = en monnaie société
T = en devise de transaction
R = en monnaie de référence

Intégration des Bons A Payer

Lorsqu'une demande de BAP a terminé son cycle de validation, elle reste en cours dans le fichier du Workflow tant que l'intégration des demandes de BAP en comptabilité n'a pas été lancée. Le traitement d'intégration des BAP déclenche la mise à jour de différentes informations sur l'enregistrement comptable :

Sur la ligne TTC Fournisseur :

- Le Top BAP
- Le code litige
- Le mode de règlement, la date d'échéance si autorisé

Sur les lignes HT de charges : (uniquement si cycle avec analytique)

- Les imputations analytiques et les quantités.

L'**historique des signatures** (Managers, date/heure, visa, commentaires) sera également mis à jour dans Anael.

➤ Mise à jour du top BAP et du code litige :

L'accord ou le refus donné par les managers dans le Workflow est transcrit en comptabilité par la mise à jour du **top BAP** 'A' ou 'R' et par la mise à jour du **code litige** sur les lignes TTC de manière à bloquer/débloquer le règlement.

Lors de l'intégration, le traitement **contrôle** le code litige retourné par le workflow :

- Si le code litige retourné sur une facture **ACCEPTEE** est égal à 2*, il sera forcé par le code litige « Accepté » indiqué dans la constante PEW350 (par défaut, code litige « blanc »).
- Si le code litige retourné sur une facture **REFUSEE** est différent de 2*, il sera forcé par le code litige « refusé » indiqué par défaut dans la constante PEW350 (par défaut, code litige 20).

Si les managers ont modifié la date d'échéance et le mode de règlement, l'intégration des BAP procédera à la mise à jour de ces zones sur les factures.

Si la ligne TTC est lettrée, le traitement d'intégration des BAP ne le considèrera pas comme une anomalie, mais seul le top BAP et le code litige seront mis à jour. Pas de modification de la date d'échéance et du mode de règlement.

➤ Mise à jour des Centres analytiques :

Si les managers ont modifié dans le workflow les centres analytiques d'origine, les quantités et, éventuellement, réparti les montants HT sur différents centres d'imputation, la mise à jour des lignes analytiques des pièces concernées s'effectuera lors du traitement d'intégration.

Le schéma comptable est le suivant : les lignes analytiques d'origine sont extournées et au moins une nouvelle ligne analytique avec les imputations analytiques et les quantités saisies dans le workflow est créée. Le lien avec la pièce comptable est ainsi rigoureusement conservé. Les lignes analytiques d'origine et leur extourne sont topées afin de ne pas s'afficher systématiquement en consultation analytique, sauf si demandées (Paramètre « Avec écritures réaffectées : O/N »)

La mise à jour des lignes analytiques est possible uniquement **si l'écriture n'est plus présente dans le fichier chronologique**, sinon message d'erreur à l'intégration « Chronologique non épuré ».

Constante PEW350

Le traitement d'intégration va contrôler que les codes litiges en retour du workflow sont cohérents par rapport au BAP indiqué (Accepté/Refusé) pour bloquer/débloquer le règlement de la facture.

Si les codes litiges sont cohérents, le traitement les met à jour sur les factures.

Dans le cas contraire, les codes litiges seront forcés par ceux indiqués dans la constante PEW350.

Il est également possible de préciser que les codes litiges, quels qu'ils soient, doivent être **systématiquement forcés** sur les factures par ceux indiqués dans la constante.

Il est donc important de valider les informations de la constante avant de lancer le traitement d'intégration : par défaut, le code litige Accepté est « Blanc », le code litige Refusé « 20 ».

04 Utilitaires → 06 Outils Divers → 06 Màj des constantes

Programme PEW350		Intégration des bons à payer		Paramètres	
Définition	Longueur et Type	Valeur	Valeurs autorisées		
Libellé établissement	5 A Etab.				
Libellé liste	5 A Liste				
Litige des BAP acceptés	2 A A				
Litige des BAP refusés	2 A 28				
Forçage des codes litige par	1 A D		NDAR		
Multi-soumission en 1 travail	1 A N		ON		

PANCST1 - MISE A JOUR DES CONSTANTES - 17:28:08 Le 12/07/04

Société 1508 INFOR FRANCE ----->

F9=Validation F10=Détail F12=Ecran précédent

*** En cours de révision ***

- **Litige des BAP acceptés** : renseigner le code litige à indiquer sur les factures Acceptées.
Le code doit être différent de 2*.
Par défaut, le code est « blanc ».
- **Litige des BAP refusés** : renseigner le code litige à indiquer sur les factures Refusées.

Le code doit impérativement commencer par 2.

- **Forçage des codes litiges :**

Valeurs possibles : N, D,A ,R

N = Les codes litiges seront alimentés par ceux indiqués en constante **uniquement s'ils ne sont pas cohérents par rapport au BAP donné.**

D = Les codes litiges seront **systématiquement forcés** par ceux indiqués en constante.

Il est ainsi plus facile de repérer les factures ayant été visées, en consultation de comptes fournisseurs.

Exemple :

Code litige dans Anael de toutes les factures Acceptées = A

Code litige dans Anael de toutes les factures Refusées = 28

A = Seul le code litige des **factures Acceptées** sera forcé par celui indiqué en constante (dans l'exemple : code A).

Par contre, le code litige des factures Refusées ne sera forcé que si celui retourné par le Workflow est différent de 2*.

Ainsi, si les managers ont indiqué un code litige bloquant explicite (ex : livraison non réalisé, livraison partielle, attente avoir...etc.), celui-ci sera repris sur la facture dans Anael.

R = Seul le code litige des **factures Refusées** sera forcé par celui indiqué en constante (dans l'exemple : code 28).

Par contre, le code litige des factures Acceptées ne sera forcé que si celui retourné par le Workflow est égal à 2*.

Intégration des BAP

02 Comptabilité Tiers → 07 Règlements Tiers → 07 Workflow Bon à payer → 03 Intégration des BAP

Gestion des demandes de BAP

```
PEW350      -   INTEGRATION DES BONS A PAYER   -           14:54:19 Le 12/07/04

Société 01508 INFOR
Etab.

                                SELECTION

Factures à traiter      T A=Acceptées/R=Refusées/T=Toutes

Code cycle                à      9999999999

                                AUTRES CRITERES

Liste des BAP            O (O/N) Anomalies seules           N (O/N)

Contrôle des BAP        O (O/N)

Intégration des BAP     N (O/N) Epuration des anomalies     N (O/N)

F3=Fin  F4=Recherche  F15=Chgt envir.
```

- **Factures à traiter** : Valeurs T, A, R
T= Toutes
A = Factures Acceptées
R= Factures Refusées
- **Code cycle** :
Bornes de codes cycles à sélectionner
- **Liste des BAP : O/N**
Pour obtenir la liste des BAP à intégrer.
Une liste distincte pour les BAP acceptés et les BAP Refusés s'édite.
- **Contrôle des BAP : O/N**
Pour contrôler les informations avant intégration.
Contrôle = O obligatoire si intégration demandée.
- **Anomalies seules : O/N**
Si O, liste des anomalies uniquement.
- **Intégration des BAP : O/N**
Si O, mise à jour des informations sur les enregistrements comptables (et analytiques) et suppression du fichier du workflow des demandes intégrées.
- **Epuration des anomalies : O/N**
L'épuration des anomalies doit être lancée avec extrême prudence. Si demandé, le traitement supprimera les enregistrements en anomalie des fichiers du workflow.

Si Epuration des anomalies = O, un message d'alerte informe l'utilisateur avant validation pour confirmation.

Traitement :

Si aucune erreur détectée, le traitement d'intégration met à jour les factures en comptabilité et supprime les demandes dans les fichiers du workflow.

Si une erreur est détectée sur une demande, la facture concernée ne sera pas mise à jour dans Anael.

Si l'erreur concerne la partie analytique (ex : « Chronologue non épuré », « Quantité indiqué à tort »...etc.), il est néanmoins possible **de forcer la mise à jour de la partie TTC** (Mise à jour du Top BAP et du code litige) en soumettant le traitement **par F21**.

Ce dispositif permet de ne pas bloquer la Comptabilité Fournisseurs pour des anomalies d'ordre analytique, **dont la résolution peut être ainsi temporairement différée**. Dans ce cas, les BAP restent en attente dans les fichiers jusqu'à correction des anomalies OU épuration.

Codes litiges d'exception

La gestion de codes litiges d'exception ne concerne que l'intégration des BAP **Acceptés**.

Elle permet de récupérer en comptabilité le code litige bloquant 2* indiqué par les managers dans le workflow, alors que la facture a été ACCEPTÉE.

Lors de l'intégration, le traitement contrôle que le code litige retourné par le workflow sur une facture **ACCEPTÉE** est différent de 2*.

Si celui-ci est égal à 2*, il sera forcé par le code litige « Accepté » de la constante PEW350, **sauf si le code litige 2* indiqué est un code litige d'exception**.

Dans ce cas, le code litige retourné par le workflow sera conservé et alimenté sur la facture en comptabilité ; le BAP mis à jour est néanmoins A Accepté.

Exemple : Cas des factures déjà réglées (acompte)

Les factures sont saisies en comptabilité avec un code litige 2* pour bloquer le paiement (exemple : code 2D déjà réglée) , puis sont envoyées dans le workflow pour que les managers renseignent l'analytique.

Les managers successifs acceptent naturellement les factures.

Lors de l'intégration des BAP (pour mise à jour de l'analytique), il faut impérativement conserver le code litige 2D pour bloquer le paiement au niveau des Règlements Tiers.

Pour cela, le code litige 2D doit être déclaré « code litige d'exception ».

14 e-anael → 07 Codes litiges d'exception → 08 Duplication litiges d'exception

Mise à jour des codes litiges d'exception

```
PEW040          -  CODES LITIGES D'EXCEPTION  -          16:02:51  Le 13/08/04

Société 01508 INFOR

Codes litiges

 2D  DEJA REGLE          ---
---
---
---
---
---
---
---
---
---
---
---

F4=Recherche  F9=Validation  F12=Ecran précédent
*** En cours de révision ***
```

Saisir les codes litige à déclarer comme codes litiges d'exception.

Les codes litiges d'exception sont obligatoirement des codes 2*.

Une option de duplication permet de copier ce fichier d'une société sur l'autre.

Suivi en Compta. des BAP refusés

02 Comptabilité Tiers → 07 Règlements Tiers → 07 Workflow Bon à payer → 06 Suivi en compta. des BAP refusés

Cette option permet d'éditer la liste des factures refusées à partir de la comptabilité (BAP = R) avec pour chaque facture le commentaire du manager qui a refusé.

Différents tris sont proposés :

- Par fournisseur
- Par date échéance
- Par Manager

Avec un saut possible par code litige.

```

PEW400      -   SUIVI DES FACTURES/AVOIRS REFUSES   -   14:21:08   Le 31/08/06

Société 01508 INFOR                               Numéro demande 00003 P
Etab.

                                SELECTION
Date comptable d'arrêté 31 08 2006
Type et n° compte      F 401000                   à 404999 99999999
Mode de règlement      à 99
Echéances à sélectionner 00 00 0000             à 99 99 9999
Gestionnaire de compte  à 999
Code litige             à 99
Code Cycle              à 99999999999
Code Manager            à 99999999999

Tri d'édition          1 1=Cpte Fournisseur/date échéance
                       2=Date échéance/Cpte Fournisseur
                       3=Code manager/Cpte Fournisseur

Edition en monnaie     T S=Société/T=Transaction

Saut par litige        N O=Oui,N=Non
F3=Fin F4=Recherche F12=Ecran précédent

```

Consultation de Comptes & Recherches

En consultation de Comptes & Recherches, toutes les informations correspondant au suivi du BAP sont visualisables à l'écran, via le code action « **W=Visa WF** »

02 Comptabilité Tiers → 03 Saisies & Consultations → 03 Consultations → 03 Consultation & lettrage

Affichage détail compte

```

01508 INFOR          - FOURNISSEURS - N° de Compte * 401000      1
                                SICF
TEL 01.47.45.56.78      En FRF      RUE DES PAGANNES----->
Reglt R BO  90 jours le 10 Fm N  3,00 %      AD2
Stat A1                                75015--> PARIS-----
Ex 20000 Solde          554195,60-      Ex 20020 Solde          3311353,49-
D=Détail P=Pièce E=Edition L=Lettrage 1=Affec.1 2=Affec.2 3=Affec.3
C=Lib.Compl. O=Commande F=Visu Fact. V=Visu Doss. 4=Affec.4 W=Visa WF
N° pièce Date  Jal Echéance  Libellé          Débit  Crédit L-L
78888  151202 ACH 10042003 TEST                489,00
STAR/251 151202 ACH 10042003 AVEC CYCLE SAISIE          15000,00
01/07/01 151202 ACH 10042003 FACTURE                15000,00
25541445 151202 ACF 10042003 ESSAI DGA ETAB03          251,00
8474447 181202 ACF 10042003 FACTURE SCANNEE RESE          541,00
8554747 191202 ACF 10042003 FACTURE SCANNEE          269,00
8996524 191202 ACF 10042003 FACTURE SCANNEE RESE          271,00
VISA3   231202 ACF 10042003 FACTURE+                3000,00 L27
VISA4   231202 ACF 10042003 FACTURE                2000,00 L28 W
1       251202 ACF 10042003 1                        120,00
WF1     311202 ACF 10042003 FACTURE                1196,00
0000040 311202 BNP 31122002 CHEQUE 0000040          1272,55
                                A suivre...

F12=Préc F13=Sélect F15=Chgt cpt F17=Cpt.préc F18=Cpt.suiv F19=Réf F24=Autres
    
```

- Taper '**W = Visa Workflow**' en regard de la facture souhaitée.
Ce code n'est actif que si la ligne porte au moins un code cycle.

Affichage Informations Workflow

```

                                - SIGNATURES -

Dernier cycle affecté AGROUEN      BAP R Refusé
Date transmission WF 20/03/2004
C=Commentaires

Cycle      Managers      Date      Heure Visa
- > AGROUEN      RLO1      1e 23/03/2004 à 12:09 Accepté
C > AGROUEN      RLO2      1e 23/03/2004 à 12:12 Refusé

F12=Ecran précédent
    
```

Les informations affichées sont les suivantes :

- le code cycle en cours de la facture
- Le statut du BAP :
 - E Encours
 - A Accepté
 - R Refusé

Si BAP à blanc, cela signifie que la demande de BAP pour cette facture n'a pas encore été transmise au Workflow.

- La date de transmission dans le Workflow
- Les Signatures des managers :
Chaque signature comporte les éléments suivants :
 - Le Code cycle (peut être différent du dernier affecté)
 - Le Manager
 - La date et heure du visa validé dans le Workflow
 - Le visa donné par le manager : Accepté/Refusé
 - Le commentaire (obligatoire pour les BAP refusés)
 - Si la ligne est précédée du signe '>', un commentaire est présent, visualisable par le code action « C = Commentaire ».

Les signatures ne sont visualisables que lorsque le BAP a été intégré en comptabilité, sinon le tableau est vide.

Consultation du commentaire

<p>Cycle AGROUEN Visa Refusé Date 23/03/2004 Heure 12:12 Manager RLO2 Commentaire Je bloque le paiement ---</p>	<p>BAP R Refusé</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Heure Visa</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>/2004</td> <td>à 12:09</td> <td>Accepté</td> </tr> <tr> <td>/2004</td> <td>à 12:12</td> <td>Refusé</td> </tr> </tbody> </table>	Heure Visa			/2004	à 12:09	Accepté	/2004	à 12:12	Refusé
Heure Visa										
/2004	à 12:09	Accepté								
/2004	à 12:12	Refusé								

F12 = Ecran précédent

Faire entrée pour fermer la fenêtre du commentaire.

Justificatif de BAP - Règlements Tiers

Lors de l'édition des Règlements Tiers, possibilité d'éditer un « **Justificatif de Bon à Payer** » par facture à régler reprenant le détail des signatures réalisées dans le Workflow.

Le justificatif de BAP joint aux factures dans les dossiers de paiement permet ainsi aux signataires des moyens de paiement (chèques, ordre de virement...) d'être informés sur les managers ayant visé les factures.

Pour activer la proposition d'édition des Justificatifs de BAP lors de l'édition des Règlements, il faut mettre à jour deux nouveaux paramètres au niveau de la constante PRT100.

04 Utilitaires → 06 Outils Divers → 06 Màj des constantes

Constante PRT100

Programme PRT100		Edition des règlements tiers		Paramètres	
Définition	Longueur	Valeur	Valeurs autorisées		
Libellé établissement	5 A	Etab.			
Libellé liste	5 A	Liste			
Génération TVA/escompte	1 A	O			ON
Siren et Siret du tiers pour	1 A	N			ON
Edition justificatif BAP WF	1 A	O			ON
- En devises	1 A	O			ON
GMS - Type d'opération si tré-	2 A				
Multi-collectif fournisseurs	1 A	O			ON
Virement de trésorerie tiers	1 A	O			ON
Multi-soumission en 1 travail	1 A	N			ON

F9=Validation F10=Détail F12=Ecran précédent
 *** En cours de révision ***

Edition justificatif BAP WF : valeurs possibles O/N par défaut N.

- **En devises** valeurs possibles O/N par défaut N, si édition des justificatifs en devise de transaction souhaitée.

Edition des Règlements

```

PRT100      -   EDITION DES REGLEMENTS TIERS   -           12:01:43 Le 14/09/06

Société 01508 INFOR                               Numéro demande 00037
Etab. 02 LYON                                     Traitement multi-collectif

                                     AUTRES CRITERES

Echéance limite pour A VUE 13 06 2006  Sous-Compte de comptabilité 13062006
Echéance limite pour avoir 13 06 2006  Avoirs à déduire par échéance N (O/N)
Décalage éch.si hors limite N (O/N)
Génération escompte auto N (O/N)  Edition justificatifs BAP O (O/N)
Tiers à régler si débiteur N (O/N)  Virement de Trésorerie N (O/N)
Tirage définitif O (O/N)
Code folio RLO Tri (1:Compte 2:Mot direct.) 1
N°Chrono 0000000
Code VT 01 VENTIL 01
Code OB 01 CODE OB 01
Loi Bancaire 000
Date valeur 31 12 2002
Période déclaration TVA 00 0000 (si virement)

F3=Fin F4=Recherche F12=Ecran précédent

```

Si l'édition des justificatifs de BAP est demandée, édition **dans un spool dédié** des justificatifs de BAP des factures classement, éditer les justificatifs de BAP des factures dans le même ordre que les moyens de paiement.

L'édition des justificatifs de BAP possible aussi bien lors d'un tirage provisoire qu'en tirage définitif.

Si l'édition des justificatifs est demandée **en devises** au fichier des constantes, édition des montants en devises de transaction seulement (sans les contre-valeurs société).

Exemple :

Gestion des demandes de BAP

01508 INFOR FRANCE -----> PRT100 PRE 12:14:13 Le 14/09/06
 01 PARIS JUSTIFICATIF DE BON A PAYER Page 1

Compte tiers 401200 1 MAGASIN AUCHAN ORLEANS RUE DES PAGANNES----->
 AD2
 Tél : 01.47.45.56.78 75015--> PARIS----->

Echéance 10/04/2002 Reglt BO DRAFT Litige A

Jal Date orig. Date compta. Chrono. Libellé Saisie par CQU Cycle AGROUEN
 ACD 01/01/2002 01/01/2002 0000001 PIECE 05 + B63 le 7/05/2002 à 10:26:44
 DINT : 20212710264400

Ligne	N° pièce	Compte Général	Compte Auxiliaire	Débit	Crédit
00001	P05	401200	1 MAGASIN AUCHAN ORLEANS		2500,00
00002	P05	445610	TVA A RECUPERER B&S	409,70	
00003	P05	601000	RAW MAT. PURCHASES	2090,30	
Axe 1 : SECTIONS					
		CI2 02 601000		1000,00	
		CI3 02 601000		590,30	
		CI4 02 601000		500,00	
Axe 2 : GAMME PRODUITS					
		GAM2 02 601000		1000,00	
		GAM3 02 601000		590,30	
		GAM4 02 601000		500,00	
Axe 3 : ACTIVITES					
		ACT2 02 601000		1000,00	
		ACT3 02 601000		590,30	
		ACT4 02 601000		500,00	
Axe 4 : MARCHÉ					
		M2 02 601000		1000,00	
		M3 02 601000		590,30	
		M4 02 601000		500,00	
				Dev FRF	2500,00
					2500,00

SIGNATURES WORKFLOW

Managers	Visa	Date	Commentaires managers
RLO1	ACCEPTE	13/10/2005	
RLO2	REFUSE	13/10/2005	Désaccord par RLO2
RLO1	ACCEPTE	7/09/2006	
RLO2	ACCEPTE	7/09/2006	
RLO3	ACCEPTE	13/09/2006	

Observations :

Edition de la traçabilité des approbateurs : PTRM75

Cette option n'est disponible qu'en version V3R2 de l'e-ANAEL

Prendre l'option 08 (du même menu) Edition de la traçabilité des approbateurs

Voir en annexe un extrait de l'état de suivi des modifications sur les cycles du workflow

Workflow dynamique dans e-Anael

Cette option n'est disponible que dans la version V3R2 du e-anael.



Devant les approbateurs suivant celui en cours, on a maintenant les boutons + et – qui permettent l'ajout ou la suppression d'un approbateur dans le cycle.

Factures en attente de Bon à payer

```
PEW100                                     Date et heure demande 11:20:42 Le 12/08/04
                                           Date et heure execution 11:20:53 Le 12/08/04

- EDITION DES FACTURES EN ATTENTE DE BON A PAYER -

-----

Société . . . . 01508 INFOR FRANCE ----->
Etablissement .
N° demande . . 00092

Date comptable d'arrêté . . . . . 31/12/2002
Date et heure limite de saisie . . . . . 12/08/2004 11:20:05
Type et n° compte . . . . . F 401000 à 404999 99999999
Mode de règlement . . . . . à 99
Dates d'échéances à sélectionner . . . . . 00/00/0000 à 99/99/9999
Gestionnaire de compte . . . . . à 999
Litiges . . . . . à 99
Catégorie 1 . . . . . à 9999999999
Catégorie 2 . . . . . à 9999999999
Catégorie 3 . . . . . à 9999999999
Catégorie 4 . . . . . à 9999999999
Catégorie 5 . . . . . à 9999999999
Stat 1 . . . . . à 99
Stat 2 . . . . . à 999
Code Cycle . . . . . AGROUEN à AGROUEN
Tirage définitif . . . . . N (O/N)
```

Bon à payer

01508 INFOR		PEW100		L I S T E B O N À P A Y E R						11:20:42 LE 12/08/04 PAGE		
1												
DATE D'EMISSION 31/12/2002		GESTIONNAIRE 001 compta		CODE CYCLE AGROUEN		AGENCE ROUEN		TRAITEMENT PROVISOIRE				
Code	Nom	Pièce	Date	Echéance	Libellé	Lit Reg	Montant	Devise *	N° Interne	Ligne		
401000	1 AGENA 3000	52552541	15/02/2002	10/04/2003	AUTRE ECRITURE SCANNEE	BO	*****365,00	FRF	* A25	20414515143900	00001	
401000	1 AGENA 3000	5847747	16/02/2002	10/06/2002	FACTURE SCANNEE	BO	*****251,00	FRF	* A25	20414517054700	00001	
401000	1 AGENA 3000	14144114	14/12/2002	10/06/2002	RESERVE ECRITURE 2 SCAN O	BO	*****250,00	FRF	* A25	20414517143200	00001	
401000	1 AGENA 3000	7588474	14/12/2002	10/04/2003	AUTRE FACTURE SCANNEE	BO	*****524,00	FRF	* B93	20414615134400	00001	
401000	1 AGENA 3000	78	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****1200,00	FRF	* B68	20413814163400	00001	
401000	1 AGENA 3000	80	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****3279,79	FRF	* A48	20414514161600	00001	
401000	1 AGENA 3000	1	15/12/2002	10/04/2003	REGLT	BO	*****500,00	FRF	* B80	20414609015200	00001	
401000	1 AGENA 3000	STAR/251	15/12/2002	10/04/2003	AVEC CYCLE SAISIE	BO	*****15000,00	FRF	* B60	20417715082400	00001	
401000	1 AGENA 3000	8474447	18/12/2002	10/04/2003	FACTURE SCANNEE RESERVE	BO	*****541,00	FRF	* B93	20414612171400	00001	
401000	1 AGENA 3000	8554747	19/12/2002	10/04/2003	FACTURE SCANNEE	BO	*****269,00	FRF	* B93	20414615350500	00001	
401000	1 AGENA 3000	8996524	19/12/2002	10/04/2003	FACTURE SCANNEE RESERV	BO	*****271,00	FRF	* B93	20414617284600	00001	
401000	3 VITELLONI	TVACEE	15/12/2002	15/01/2003	TEST TVA CEE	VT	*****7819,27	FRF	* B68	20413815112300	00001	
401000	3 VITELLONI	TVACEE	15/12/2002	15/01/2003	TVA CEE	VT	*****7819,27	FRF	* B68	20413815174600	00001	
401000	3 VITELLONI	TVACEE2	15/12/2002	15/01/2003	TVA CEE SUR PIECE	VT	*****7819,27	FRF	* B68	20413815193700	00001	
401000	3 VITELLONI	TVACEE3	15/12/2002	15/01/2003	TVA CEE	VT	*****1192,04	FRF	* B68	20413815200700	00001	
401000	3 VITELLONI	TVACEE4	15/12/2002	15/01/2003	TVA	VT	*****1192,04	FRF	* B68	20413815211700	00001	
401000	3 VITELLONI	STAR3	15/12/2002	15/01/2003	AVEC CYCLE SAISI 25/06	VT	*****10000,00	FRF	* B60	20417715123200	00001	
401000	50 EDF	4577	15/12/2002	15/01/2003	FACTURE	VT	*****49184,77	FRF	* A48	20414514591500	00001	
401000	50 EDF	4577	15/12/2002	15/01/2003	FACTURE	VT	*****49184,77	FRF	* C08	20414515131000	00001	
401000	50 EDF	90	15/12/2002	15/01/2003	FACTURE	VT	*****983,94	FRF	* A48	20414515512400	00001	
401000 1	IBM	KLJQSLMF	01/10/2002	01/11/2002	1L	VT	*****100,00-	FRF	* B60	20409918485300	00001	

PEW250

Date et heure demande 14:44:00 Le 1/07/04

Date et heure exécution 14:45:03 Le 1/07/04

- EDITION DES FACTURES EN ATTENTE DE BON A PAYER -

Société 01508 INFOR FRANCE ----->

Etablissement .

N° demande . . 00016

Date comptable d'arrêté	31/12/2002		
Type et n° compte	F 401000	1 à 401000	5
Mode de règlement		à 99	
Dates d'échéances à sélectionner	00/00/0000	à 99/99/9999	
Gestionnaire de compte		à 999	
Litiges		à 99	
Code Cycle		à 9999999999	
Tri	1	Date émission/Cycle	
Type d'écritures	T		

En attente de Bon à payer

01508 INFOR		PEW250		LISTE DES FACTURES/AVOIRS EN ATTENTE BÂP DANS E-ANAEL							14:44:00 LE 1/07/04 PAGE 4		
GESTIONNAIRE 001 compta													
Date Emiss	Code Cycle	Nv Manager	C o d e	N o m	Pièce	Date	Echéance	Libellé	Lit Reg	Montant	Devise		
19/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> CQU1504	31/12/2002	10/04/2003	FACTURE AZUR	BO	*****15000,00	FRF		
19/04/2004	CY01508	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> 4578	10/09/2002	31/12/2004	FACTURE	BO	*****50000,00	FRF		
19/04/2004	CY01508	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> 788	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****15000,00	FRF		
19/04/2004	CY01508	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> FAC45	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****15000,00	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> JMKLÜ	01/10/2002	10/01/2003	AGENA 3000	BO	*****2,00-	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> JKLMÜKÜ	01/10/2002	10/01/2003	AGENA 3000	BO	*****10,00-	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> KLKÜÜ	01/10/2002	10/01/2003	AGENA 3000	BO	*****12,00-	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> JJJMLM	01/10/2002	10/01/2003	AGENA 3000	BO	*****15,00-	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> KLMFS	01/10/2002	10/01/2003	AGENA 3000	BO	*****1000,00-	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> FAC90	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****2000,00	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> FAC100	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****2000,00	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> 1	15/12/2002	10/04/2003	541	BO	*****2002,00-	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> BTJ	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****13119,14	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> BTT	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****3000,00	FRF		
03/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> G8	13/06/2002	10/10/2002	FACTURE G8	BO	*****948,11	FRF		
04/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	2 DECOSOL	HHKLSDH2	01/10/2002	01/11/2002	MODIFIÉE	CH	*****10,00-	FRF		
06/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	2 DECOSOL	2123131	15/12/2000	15/01/2001	FACTURE	A CH	*****1206,00	FRF		
06/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	2 DECOSOL	1213	15/01/2001	30/04/2001	FACTURE	A VT	*****15000,00	FRF		
06/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	2 DECOSOL	30000	15/01/2001	15/02/2001	FACTURE AVEC RETENUE	CH	*****40000,00	FRF		
06/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	2 DECOSOL	4000	15/01/2001	15/02/2001	RETENUE SEULE	CH	*****15000,00	FRF		
06/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	2 DECOSOL	46	15/12/2001	15/01/2002	TEST GEIDE AGENA	CH	*****50000,00	FRF		
12/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> 2000	15/01/2000	10/12/2003	FACTURE AVEC RETENUE +	CH	*****40000,00	FRF		
12/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> 4546	15/10/2000	10/02/2001	FACTURE	VT	*****45000,00	FRF		
12/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> 23AA	01/10/2002	10/01/2003	AAA	BO	*****1223,00-	FRF		
12/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> RES	15/12/2002	10/04/2003	RESERVE	BO	*****15000,00	FRF		
12/05/2004	AGROUEN	02 RLO2	401000	1 AGENA 3000	-----> BUI	15/12/2002	10/04/2003	FACTURE	BO	*****12000,00	FRF		
12/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	5 BLUESTEEL	BXH	15/12/2002	15/01/2003	FACTURE	VT	*****623,16	FRF		
12/05/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	5 BLUESTEEL	BXI	15/12/2002	15/01/2003	FACTURE	VT	*****938,66	FRF		
17/06/2004	AGROUEN	01 RLO1	401000	2 DECOSOL	TESTV74	31/12/2002	31/01/2003	TTT	CH	*****65,60-	FRF		

Liste des refusées non mis à jour en compta

01508 INFOR	PEW250	LISTE DES FACTURES/AVOIRS REFUSES NON MÀJ EN COMPTABILITE							14:44:00	LE	1/07/04	PAGE	1
GESTIONNAIRE 001 compta													
Date Emiss	Code Cycle	Nv Manager	C o d e	N o m	Pièce	Date	Echéance	Libellé	Lit Reg	Montant	Devise		
18/12/2003	AGROUEN	01 RLO1	401000	1 AGENA 3000	-----> 65283	04/06/2002	10/09/2002	FACTURE AGENA	BO	*****6219,19	FRF		

Liste des acceptées non mis à jour en compta

01508 INFOR	PEW250	LISTE DES FACTURES/AVOIRS ACCEPTES NON MÀJ EN COMPTABILITE							14:44:00	LE	1/07/04	PAGE	1
GESTIONNAIRE 001 compta													
Date Emiss	Code Cycle	Nv Manager	C o d e	N o m	Pièce	Date	Echéance	Libellé	Lit Reg	Montant	Devise		
20/08/2002	CY01508	02 RLO2	401000	2 DECOSOL	QTE22	20/08/2002	20/09/2002	FACTURE	CH	*****65595,70	FRF		
10/09/2002	CY01508	02 RLO2	401000	1 AGENA 3000	-----> 4555	10/09/2002	31/12/2004	FACTURE	BO	*****45000,00	FRF		
26/04/2004	AGROUEN	03 RLO3	401000	5 BLUESTEEL	BT3	15/12/2002	15/01/2003	FACTURE	VT	*****6231,59	FRF		

Intégration des BAP

```
PEW351                               Date et heure demande  11:27:03  Le 12/08/04
                                     Date et heure exécution 11:27:11  Le 12/08/04

                                     INTEGRATION DES BONS A PAYER
                                     -----

Société      01508 INFOR FRANCE ----->

Liste des bons à payer      O (O/N) Anomalies seules      N (O/N)

Contrôle des BAP           N (O/N)

Intégration des BAP       N (O/N) Epuration des anomalies  N (O/N)

Factures à traiter        T (A=Acceptées/R=Refusées/T=Toutes)

                               Début           Fin

Code cycle                à  9999999999
```

Compte		Intitulé	

Ligne_TTC	N° Pièce	Date compta.	Montant
401000	1 SICF	12121 15/12/2002	1.499,98 FRF
		Workflow	Date d'échéance 10/04/2003 Rgt BO DRAFT Litige
Commentaire BâP			
Lignes_Hors_Taxe			
601000	FOURNISSEURS LOCAUX	Montant C.G.	1.254,13 FRF
	Imputations analytiques	Ligne 00003/ 1	Pièce Axe 1 CI1 Axe 2 GAM1 Axe 3 ACT1 Axe 4 M1
		Workflow	Axe 1 CI1 Axe 2 GAM1 Axe 3 ACT1 Axe 4 M1 1.254,13 FRF

Ligne_TTC	N° Pièce	Date compta.	Montant
401000	5 BLUESTEEL	BT3 15/12/2002	6.231,59 FRF
		Workflow	Date d'échéance 15/01/2003 Rgt VT TRANSFER Litige
Commentaire BâP			
PEW1006 Litige inexistant dans la table "LT"			
Lignes_Hors_Taxe			
601200	FOURNISSEURS LOCAUX	Montant C.G.	6.231,59 FRF
	Imputations analytiques	Ligne 00002/ 1	Pièce Axe 1 CI1 Axe 2 ZZ Axe 3 Axe 4 M1
		Workflow	Axe 1 CI1 Axe 2 GAM1 Axe 3 ACT1 Axe 4 M1 6.231,59 FRF
PEW2007 Chronologique non épuré			

Ligne_TTC	N° Pièce	Date compta.	Montant
401000	1 SICF	45 15/12/2002	150.000,00 FRF
		Workflow	Date d'échéance 10/04/2003 Rgt BO DRAFT Litige
Commentaire BâP			
Lignes_Hors_Taxe			
601000	FOURNISSEURS LOCAUX	Montant C.G.	125.418,06 FRF
	Imputations analytiques	Ligne 00003/ 1	Pièce Axe 1 CI1 Axe 2 GAM1 Axe 3 ACT1 Axe 4 M1
		Workflow	Axe 1 CI1 Axe 2 GAM1 Axe 3 ACT1 Axe 4 M1 5.418,06 FRF
	Imputations analytiques	Ligne 00003/ 2	Pièce Axe 1 Axe 2 Axe 3 Axe 4
		Workflow	Axe 1 CI2 Axe 2 GAM2 Axe 3 ACT2 Axe 4 M2 120.000,00 FRF

Annexe - exemples

Compte		Intitulé	

Ligne_TTC	N° Pièce	Date compta.	Montant
401000	1 SICF	45 15/10/2002	32.797,85- FRF

PARTIELLE			
Commentaire BâP Livraison partielle			
Lignes_Hors_Taxe			
601000	FOURNISSEURS LOCAUX	Montant C.G.	27.422,94- FRF

	Imputations analytiques Ligne 00003/	1	
		Pièce	Axe 1 CI1
		Workflow	Axe 1 CI1
		Axe 2 GAM1	Axe 3 ACT1
		Axe 2 GAM1	Axe 3 ACT1
		Axe 4 M1	Axe 4 M1
		Axe 4 M1	Axe 4 M1
		Montant analytique	Dev
		27.422,94- FRF	
		27.422,94- FRF	

Suivi des factures/avoirs refusés

PEW400
Date et heure demande 13:45:53 Le 31/08/06
Date et heure exécution 14:27:15 Le 31/08/06

- S U I V I D E S F A C T U R E S / A V O I R S R E F U S E S -

Société 01508 INFOR FRANCE ----->
Etablissement
N° demande 00002

Date comptable d'arrêté 31/12/2004
Type et n° compte F 401000 à 404999 99999999
Mode de règlement à 99
Dates d'échéances à sélectionner 01/01/2004 à 99/99/9999
Gestionnaire de compte à 999
Litiges à 99
Code Cycle à 9999999999
Code Manager RLO1 à RLO3
Tri 3 Code Manager/Cpte Fournisseur
Devise d'édition S Société
Saut par litige N

Annexe - exemples

01508 INFOR		PEW400		SUIVI DES FACTURES/AVOIRS AVEC BAP REFUSES				13:45:53 LE 31/08/06 PAGE 1		
Manager Ano	C o d e	N o m	Pièce	Date	Echéance	Libellé	Lit Reg	Montant	Devise	Commentaire
RLO1	401000	1 AGENA 3000 ----->	TRYBA900	15/12/2002	31/12/2005	FACTURE 900 +	28 VF	*****2000,00	FRF	refus
	401000	2 EDF	TRYBA902	15/12/2002	31/12/2005	FACTURE 902 +	28 VF	*****4500,00	FRF	refus
	401000	2 EDF	TRYBA91	15/12/2002	31/12/2005	FACTURE +	28 CH	*****250,00	FRF	refus
	401000	F2 GUILBERT	BZG	15/12/2002	31/12/2005	FACTURE +	28 CH	*****6559,57	FRF	Accepte 31/12/2005 Lit B lanc Rgt CH
RLO2	401000	1 AGENA 3000 ----->	ET	01/10/2002	15/12/2004	AGENA 3000 ----- +	28 BO	*****200,00-	FRF	refus sans scan
	401000	1 AGENA 3000 ----->	VISA4	23/12/2002	15/08/2005	FACTURE AVEC VISA	BO	*****2000,00	FRF	Je bloque le paiement --- *
	401000	1 AGENA 3000 ----->	B3L	10/12/2002	15/12/2005	FACTURE +	20 CH	*****15000,00-	FRF	refus
RLO3	401000	1 AGENA 3000 ----->	BI8	15/12/2002	13/11/2004	FACTURE +	28 BO	*****32797,85	FRF	commentaire RLO3
	401000	1 AGENA 3000 ----->	TRYBA800	15/12/2002	31/12/2005	FACTURE 800 \$\$\$\$\$\$\$\$ +	28 VF	*****5400,00	FRF	refus
	401000	2 EDF	INTER3	15/12/2002	31/01/2005	FACTURE AVCE TVA +	28	*****15000,00	FRF	Litige 29

Extrait d'édition de la traçabilité des approbateurs

PTRM77
300

LISTE DES MODIFICATIONS DES APPROBATEURS

CQU 17:19:07 LE 23/06/11 PAGE

05300 SOPROFEN INDUSTRIE SAS

SUPPRIME Le 9/03/2011 à 17:10:45 Par QUERE

DESCRIPTION						
NIVEAU	4	APPLICATION JPAM AX4	CYCLE	AGROUEN	AGENCE ROUEN	
MANAGER	MANON	catherine.quere@infor.com				
ACCEPTATION	0 REFUS 0	COMMENTAIRE	MANAGER			
ACTION LE	0/00/0000	A				
NIVEAU AVANT	3	NIVEAU APRES	ETAT	DETAIL		
LIMITE LE	0/00/0000	A				

CREE Le 16/06/2011 à 18:19:39 Par QUERE

ID	1684					
DESCRIPTION						
NIVEAU	1	APPLICATION JPAM AX4	CYCLE	AGLYON	AGENCE LYON	
MANAGER	CNG	catherine.nghiem@infor.com				
ACCEPTATION	0 REFUS 0	COMMENTAIRE	MANAGER			
ACTION LE	0/00/0000	A				
NIVEAU AVANT		NIVEAU APRES	ETAT	DETAIL	A	
LIMITE LE	0/00/0000	A				

CREE Le 16/06/2011 à 18:19:39 Par QUERE

ID	1685					
DESCRIPTION						
NIVEAU	1	APPLICATION JPAM AX4	CYCLE	AGLYON	AGENCE LYON	
MANAGER	CNG	catherine.nghiem@infor.com				
ACCEPTATION	0 REFUS 0	COMMENTAIRE	MANAGER			
ACTION LE	0/00/0000	A				
NIVEAU AVANT		NIVEAU APRES	ETAT	DETAIL	A	
LIMITE LE	0/00/0000	A				

CREE Le 16/06/2011 à 18:19:39 Par QUERE

ID	1686					
DESCRIPTION						
NIVEAU	1	APPLICATION JPAM AX4	CYCLE	AGLYON	AGENCE LYON	
MANAGER	CNG	catherine.nghiem@infor.com				
ACCEPTATION	0 REFUS 0	COMMENTAIRE	MANAGER			
ACTION LE	0/00/0000	A				
NIVEAU AVANT		NIVEAU APRES	ETAT	DETAIL	A	
LIMITE LE	0/00/0000	A				